

ASSEMBLÉE NATIONALE
N^o 1849-80041628

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003



NUMÉRO :

Université du Québec à Rimouski
978004

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

18 novembre 2003

ADMINISTRATEURS:

McCall
Deeken

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Rimouski

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations de L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI au 31 mai 2003, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2003 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note 2.



Mallette
Société en nom collectif
Comptables agréés

Rimouski,
le 9 juillet 2003

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	1
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	1
Fonds avec restrictions: Colonne 2	2
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	3
Fonds de Dotation: Colonne 4	4
Autre Fonds: Colonne 5	5

CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS

Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6.....	4

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Revenus.....	5
Dépenses.....	6

FONDS AVEC RESTRICTIONS

Revenus.....	7
Dépenses.....	8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:34

BILANS AU 31 MAI 2003
Université du Québec à Rimouski

978004

Page 1

	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
1	Encaisse (001)	1	2	3	4	5	6	7
2	Placements à court terme (005)	615					615	615
3	Intérêts courus à recevoir (010)							
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)							
5	Subventions à recevoir MEC-ES (015) Page 11	4 773 100					4 773 100	1 948 920
6	Subvention à recevoir GQ (170) Page 13							
7	Autres montants à recevoir (175 035)	81 273		484 226			484 226	623 926
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	2 791 456	2 421 709				5 213 165	39 868
9	Autres comptes à recevoir (030 025)	716 657	2 735 093				3 451 750	4 460 007
10	Avances à d'autres fonds (040 045, 050 055, 060) Page 16	365 743					365 743	310 729
11	Frais payés d'avance (070)							
12	Stocks (075)							
13	Placements à long terme (100)							
14	Obligations et actions (125, 130)							
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)							
16	Biens immobiliers (145)							
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			57 725 319			57 725 319	54 527 785
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)							
19	Frais reportés (080)			884 737			884 737	633 000
20	Autres actifs (085) (085 115 FI) (150, 155, 160 et 165 pour AF)							
21	TOTAL DE L'ACTIF	8 728 843	5 156 802	59 104 282		\$	72 989 927	66 456 587
	PASSIF							
22	Découvert de banque (201)	1 197 830					1 197 830	795 161
23	Emprunts à court terme (205)	5 818 599					5 818 599	869 430
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305 310)							
25	Subventions à rembourser au MEC-ES (210) Page 11		143 671	103 745			247 416	1 559 915
26	Comptes à payer (215, 220)	1 134 286		716 657			1 850 943	4 460 007
27	Avances d'autres fonds (225, 230 235, 240 245) Page 16	2 735 093					2 735 093	1 223 190
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	1 633 285	99 227				1 732 512	437 502
29	Revenus reportés (260) Page 12	1 071 364					1 071 364	1 022 524
30	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330, 335)			924 072			924 072	1 392 225
31	Autres passifs (265) (270 275, 280 et 285 pour AF)	1 392 225					1 392 225	207 459
32	Soide de fonds d'affectation d'origine interne (290 F, 303 FI) Page 2 et 14	251 776					251 776	(6 495 872)
33	Soide de fonds non affecté (295) Page 2	(6 505 614)					(6 505 614)	
34	Soide de fonds (300) Page 14							
35	Soide de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		4 913 904				4 913 904	4 450 650
36	Soide de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14							
37	Soide de fonds Capital d'affectation externe (345)							
38	Soide de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14							
39	Soide de fonds produits non-attribués affectation externe (355)							
40	Soide de fonds investi en immobilisations (304)	(6 253 836)	4 913 904	57 359 808			56 019 874	56 534 396
41	Soide de fonds			57 359 808			56 019 874	54 696 633
42	TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	8 728 843	5 156 802	59 104 282		\$	72 989 927	66 456 587

FONDS DE FONCTIONNEMENT
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
 Université du Québec à Rimouski
 978004

	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année	(6 288 414)					(6 288 414)
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$
3 Revenus de l'année Page 5		40 463 275	63 758	704 204	344 593	41 575 830
4 Dépenses de l'année Page 6		40 130 820	66 832	926 526	217 076	41 341 254
5 Résultats de l'année		332 455	(3 074)	(222 322)	127 517	234 576
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	200 000					200 000
8 Solde à la fin de l'année	(6 488 414)	332 455	(3 074)	(222 322)	127 517	(6 253 838)
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne	207 459	44 317				251 776
11 Solde de fonds non affecté	(6 695 873)	288 136	(3 074)	(222 322)	127 517	(6 505 614)

FONDS AVEC RESTRICTIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003
 Université du Québec à Rimouski
 978004

		6
12 Solde au début de l'année		4 450 650
13 Plus : Fonds alloués Page 7		7 199 018
14 Moins : Fonds utilisés Page 8		6 735 764
15 Redressement années précédentes Page 15		\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16		\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16		\$
18 Solde à la fin de l'année		4 913 904

DATE: 2003-11-21

Heure: 13:34

FONDS D'IMMOBILISATIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
 Université du Québec à Rimouski
 978004

Page 3

	1	2	3
	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES			56 534 397
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)			
4 Contribution du siège social de l'UQ		90 000	
5 Dons et subventions non gouvernementaux		2 304 319	
6 Contribution d'une fondation		162 022	
7 Revenus d'intérêts et de placements (comportant ceux provenant des fonds en fiducies)			
8 Gains sur vente d'immobilisations			
9 Autres contributions		19 557	
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			2 575 898
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES			
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$	
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		1 397 398	
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$	
15 Virements d'autres fonds Page 16		200 000	
16 Autres contributions internes		16 597	
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES			1 613 995
20 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES			
21 Redressement des années antérieures Page 15		\$	
22 Virements à d'autres fonds Page 16		\$	
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			\$
24 DÉDUIRE LES DÉPENSES			
25 Intérêts sur la dette à long terme		63 569	
26 Intérêts à court terme et frais bancaires			
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition			
28 Pertes sur ventes d'immobilisations		3 125 948	
29 Amortissements d'immobilisations		174 965	
30 Radiation d'immobilisations			
31 Autres dépenses (comportant l'amortissement des frais d'escompte)			
32 TOTAL DES DÉPENSES			3 364 482
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			57 359 808

FONDS DE FONCTIONNEMENT REVENUS 2002-2003 Université du Québec à Rimouski 978 004									
	Page 5								
	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Total 9
1 Droits de scolarité (401)	4 825 667					0			4 825 667
2 Forfaitaires étudiants étrangers (402)				163 540					163 540
3 Forfaitaires des étudiants canadiens non-étudiants au Québec (403)				14 643					14 643
4 Cotisations des étudiants (455)							269 298		269 298
5 Autres revenus provenant des étudiants (450-461)	0	0	0	321 990	0	0	0	0	321 990
6 Total des revenus provenant des étudiants	4 825 667	0	0	500 173	0	0	269 298	0	5 715 138
7 Subvention MFC-ES (315) (conclusion Page 9)				34 008 250			178 700		34 286 950
8 Autres subventions provinciales (405-410)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Subventions fédérales (415-420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres Subventions (425-426-430)	0	152 263	0	145 283	0	0	538	0	298 083
11 Total des subventions	0	152 263	0	34 233 533	0	0	179 238	0	34 565 033
12 Revenus d'intérêts (435-440)	0	0	0	9 089	0	0	0	0	9 089
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	271 907	0	0	0	0	271 907
16 Ventes externes (460)	77 663	22 653	58 437	117 392	94 498	63 758	235 668	344 593	1 014 663
17 Autres revenus (466-470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Total des revenus autres	77 663	22 653	58 437	398 308	94 498	63 758	235 668	344 593	1 295 658
19 TOTAL DES REVENUS	5 003 331	174 916	58 437	35 132 093	94 498	63 758	704 204	344 593	41 575 830

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES 2002-2003
Université du Québec à Rimouski

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	547 125	117 095	174 500	1 166 447	220 575	0	66 698	12 037	2 326 897
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	12 523 820	1 035 177	0	0	0	0	0	0	13 559 096
5 Charges de cours	3 467 218	5 821	0	0	0	0	0	0	3 473 039
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	427 538	167 429	0	0	0	250	6 162	0	601 389
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	156 052	94 327	855	0	0	1 535	8 967	0	261 638
8 Personnel professionnel non-enseignant	1 113 699	131 535	781 206	653 506	0	0	266 237	0	2 956 403
9 Personnel de soutien technique	316 717	296 782	626 598	403 530	47 594	0	58 486	0	2 048 486
10 Personnel de soutien de bureau	1 444 255	128 445	366 021	846 875	97 855	0	152 354	37 703	3 073 508
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	2 073	1 064 316	0	44 874	73 427	1 164 691
12 Avantages sociaux (700) (Détail Page 17)	3 114 242	302 676	410 777	458 473	266 561	425	112 963	25 901	4 734 037
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	23 110 965	2 279 286	2 660 208	3 560 884	1 698 901	2 221	728 650	149 068	34 220 193
14 Frais pour comptes subsidiaires et études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement (710)	81 102	7 746	0	66 979	0	0	100	0	115 927
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	625 405	235 797	17 355	154 380	6 325	22 242	18 941	971	1 061 416
18 Bourses (735)	160 488	140 012	0	0	0	0	0	0	300 499
19 Dépenses des subventions et cotisations (740 871)	88 565	106 364	5 334	176 197	1 206	70	31 897	0	411 636
20 Fournitures et matériels (745)	521 128	87 803	191 734	353 371	309 175	8 800	43 544	194 807	1 690 362
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	137 020	137 020
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	159 536	64 891	54 708	324 270	189 012	28 633	51 409	35 738	908 396
23 Vourures et périodiques (750)	36 139	19 212	565 321	3 500	101	0	656	0	626 931
24 Dépenses liées aux bâtiments (805 810 815 820 826 827, 841 et 846)	25 035	12 086	121 397	7 989	762 798	2 631	5 545	159 727	1 097 191
25 Locations de locaux (840 845)	13 653	41 794	0	0	517 487	111	7 728	0	580 923
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	14 179	100 187	55 504	9 948	22 973	1 824	28 055	80 840	313 310
27 Dépenses d'intérêts (850 855)	0	0	0	322 661	0	0	0	0	322 661
28 Transfert de coûts indirects (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860 870) Page 18	0	0	0	15 883	0	0	0	0	15 883
30 Total des dépenses autres	1 707 430	817 835	1 017 054	1 453 198	1 809 090	64 611	187 876	609 103	7 662 156
31 Versements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	24 818 395	3 097 121	3 671 262	5 036 052	3 507 991	66 832	928 526	1 541 095	34 141 254
34 Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	24 818 395	3 097 121	3 671 262	5 036 052	3 507 991	66 832	928 526	217 076	41 341 254

FONDS AVEC RESTRICTIONS
REVENUS 2002-2003
 Université du Québec à Rimouski

578 004

Page 7

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Subvention MEC-ES (475) (Page 9)	0	468 245	0	0	0	0	0	0	468 245
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	2 763 348	0	0	0	0	0	0	2 763 348
3 Subventions fédérales (415, 420)	0	1 898 515	0	0	0	0	0	0	1 898 515
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	0	1 980 265	0	0	0	0	0	0	1 980 265
5 Total des subventions	0	7 110 373	0	0	0	0	0	0	7 110 373
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (450)	0	88 646	0	0	0	0	0	0	88 646
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	88 646	0	0	0	0	0	0	88 646
13 TOTAL DES REVENUS	0	7 199 018	0	0	0	0	0	0	7 199 018

Page 8
FONDS AVEC RESTRICTIONS
DÉPENSES 2002-2003
Université du Québec à Rimouski

978 004

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	71 193	0	0	0	0	0	0	71 193
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	328 336	0	0	0	0	0	0	328 336
5 Chargés de cours	0	29 931	0	0	0	0	0	0	29 931
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	797 558	0	0	0	0	0	0	797 558
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	617 427	0	0	0	0	0	0	617 427
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	83 440	0	0	0	0	0	0	83 440
9 Personnel de soutien technique	0	290 184	0	0	0	0	0	0	290 184
10 Personnel de soutien de bureau	0	56 740	0	0	0	0	0	0	56 740
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux (700) (Détail Page 17)	0	328 113	0	0	0	0	0	0	328 113
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	0	2 600 921	0	0	0	0	0	0	2 600 921
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Formation et perfectionnement (710)	0	1 250	0	0	0	0	0	0	1 250
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	0	783 865	0	0	0	0	0	0	783 865
18 Bourses (735)	0	1 294 639	0	0	0	0	0	0	1 294 639
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	0	225 135	0	0	0	0	0	0	225 135
20 Fournitures et matériels (745)	0	579 736	0	0	0	0	0	0	579 736
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	231 849	0	0	0	0	0	0	231 849
23 Volumes et périodiques (750)	0	42 680	0	0	0	0	0	0	42 680
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820,826,827,841 et 846)	0	63 908	0	0	0	0	0	0	63 908
25 Locations de locaux (840, 845)	0	47 233	0	0	0	0	0	0	47 233
26 Immobilisations - Achat et locations (825, 830, 835)	0	585 296	0	0	0	0	0	0	585 296
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	1 765	0	0	0	0	0	0	1 765
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	271 907	0	0	0	0	0	0	271 907
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	5 580	0	0	0	0	0	0	5 580
30 Total des dépenses autres	0	4 134 843	0	0	0	0	0	0	4 134 843
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	0	6 735 764	0	0	0	0	0	0	6 735 764
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	0	6 735 764	0	0	0	0	0	0	6 735 764

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003



ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1849-8041028

MALETTE

Malette
Société en nom collectif
Comptables agréés

100, rue des Académiciens
Montréal (Québec) H3A 2B4
Téléphone: (514) 274-1114
Télécopieur: (514) 274-1115
Courriel: info@maletteinc.com

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Rimouski

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'ineffectualités importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec à Rimouski pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Malette

Malette

Société en nom collectif
Comptables agréés

Rimouski,
le 26 juin 2003

NOM DE L'UNIVERSITÉ: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 978004

ÉTAT DU TRAITEMENT

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 25 août 2003

ADMINISTRATEURS:

AM Roy-
Président

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Rimouski
 Année financière : 2002-2003
 Page : 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom, Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				
	Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indem- nité de départ exercés (1)	Fondations ou person- nes morales	TC: TP: nb de % du mois temps
COUTURE, Pierre	Recteur	146 201 \$	22 912 \$	146 201 \$	7.5
BOURASSA, Michel	Recteur par interim	146 000 \$	252 \$		1.5
RINGUET, Michel	Recteur	144 238 \$	8 590 \$		3
RINGUET, Michel	Vice-rect. formation et recherche	130 754 \$	1 443 \$		9
GOSSELIN, Louis	Vice-rect. ress. hum. & adm.	130 754 \$	1 430 \$		9
VIEL, Marjolaine	Vice-rectrice par interim aux ress. hum. et administration	108 505 \$	465 \$		3
BOURASSA, Michel	Vice-rect. ress. informationnelles et secrétaire général	134 213 \$	2 730 \$		10.5
BOUCHARD, Yvon	Doyen des études avancées et de la recherche	104 743 \$	1 945 \$		12
RAJOTTE, Denis	Doyen études premier cycle	111 384 \$	1 310 \$		12
DESROSNIERS, Jean-Deni	Doyen affaires départementales	113 242 \$	6 578 \$		12
DEMERS, Serge	Directeur de l'Institut des sciences de la mer	113 254 \$	7 010 \$		12

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement

: Université du Québec à Rimouski

Année financière

: 2002-2003

Page

: 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie	Effectif total (**)	Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	38,80	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	95 723 \$ 83 733 \$ 61 426 \$	7 544 \$ 1 886 \$ 301 \$
Personnel de direction des services	13,80	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	130 754 \$ 92 371 \$ 63 271 \$	9 251 \$ 3 498 \$ 477 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Rimouski
 Année financière : 2002-2003
 Page : 3 de 3

Valeur pécunière non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécunière des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécunière
COUTURE, Pierre	Recteur	7,5	12 961 \$
BOURASSA, Michel	Recteur par interim	1,5	875 \$
RINGUET, Michel	Recteur	3	2 922 \$
GOSSELIN, Louis	Vice-rect. formation. & recherche	9	11 165 \$
VIEL, Marjolaine	Vice-rect. ress. hum. & adm.	9	9 407 \$
BOURASSA, Michel	Vice-rect. interim ress. hum. & adm.	3	351 \$
BOUCHARD, Yvon	Vice-rect. ress. inf. & sec. gén.	10,5	5 291 \$
RAJOTTE, Denis	Doyenne études avancées et rech.	12	15 426 \$
DESROSIERES, Jean-Denis	Doyen études premier cycle	12	16 032 \$
DEMERS, Serge	Doyen affaires départementales	12	3 268 \$
	Directeur de l'ISMER	12	17 702 \$
Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécunière
Direction des composantes	Le plus élevé		24 319 \$
	Moyenne	38,80	4 093 \$
	Le moins élevé		181 \$
Direction des services	Le plus élevé		13 153 \$
	Moyenne	13,80	4 899 \$
	Le moins élevé		405 \$
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		
	Le moins élevé		

**NOTE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LA VALEUR
PÉCUNIAIRE DES DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS
ET NON EXERCÉS PENDANT L'ANNÉE 2002-2003**

M. Michel Ringuet et M. Michel Bourassa détiennent un droit d'indemnité de départ non exercé d'une année de salaire.

M. Louis Gosselin détient un droit d'indemnité de départ non exercé de 9 mois de salaire.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIÈRES

- 1- Accès au diplôme et durée des études;
- 2- Mesures prises pour l'encadrement des étudiants et des étudiantes à l'UQAR;
- 3- Orientations de développement :
 - Contrat de performance : Entente de réinvestissement intervenue entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Rimouski;
 - Plan stratégique de développement de la recherche à l'UQAR.

ACCÈS AU DIPLOME ET DURÉE DES ÉTUDES

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

La diplomation et la durée des études Cohorte de l'automne 1997

LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT												
Domaine d'études	PLEIN TEMPS				TEMPS PARTIEL				PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
	Coh	Dip	%	Durée années	Coh	Dip	%	Durée années	Coh	Dip	%	Durée années
Sciences de la santé	9	8	88,9%	2,1	5	2	40,0%	3,7	14	10	71,4%	2,4
Sciences pures	68	53	77,9%	2,8	1	1	100,0%	4,7	69	54	78,3%	2,8
Sciences appliquées	26	20	76,9%	3,8					26	20	76,9%	3,8
Sciences humaines	47	36	76,6%	3,5					47	36	76,6%	3,5
Lettres	12	6	50,0%	3,1	1	1	100,0%	3,7	13	7	53,8%	3,2
Droit												
Éducation	134	111	82,8%	3,7	1	1	100,0%	4,7	135	112	83,0%	3,7
Administration	72	53	73,6%	2,8	7	3	42,9%	3,6	79	56	70,9%	2,8
Arts												
Études plurisectorielles												
Total	368	287	78,0%	3,3	15	8	53,3%	3,9	383	295	77,0%	3,3

Direction du recensement étudiant
et de la recherche institutionnelle
Le 2 septembre 2003

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

La diplomation et la durée des études Cohorte de l'automne 1996

LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE				
Domaine d'études	PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
	Coh	Dip	%	Durée années
Sciences de la santé				
Sciences pures	9	8	88,9%	2,8
Sciences appliquées	13	11	84,6%	2,6
Sciences humaines	25	12	48,0%	5,5
Lettres	7	1	14,3%	2,3
Droit				
Éducation	32	9	28,1%	3,6
Administration	27	15	55,6%	2,0
Arts				
Études plurisectorielles				
Total	113	56	49,6%	3,2

Direction du recensement étudiant
et de la recherche institutionnelle
Le 2 septembre 2003

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

La diplomation et la durée des études Cohorte de l'automne 1995

LES PROGRAMMES DE DOCTORAT				
Domaine d'études	PLEIN TEMPS ET TEMPS PARTIEL			
	Coh	Dip	%	Durée années
Sciences de la santé	2	1	50,0%	5,3
Sciences pures				
Sciences appliquées				
Sciences humaines				
Lettres	5	1	20,0%	7,3
Droit				
Éducation				
Administration				
Arts				
Études plurisectorielles				
Total	7	2	28,6%	6,3

Direction du recensement étudiant
et de la recherche institutionnelle
Le 2 septembre 2003

**MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT
DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES
À L'UQAR**

LES MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT
DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS À L'UQAR

Bureau du vice-recteur à la formation et à la recherche
Université du Québec à Rimouski

Septembre 2003

1. L'ENCADREMENT DANS LES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

1.1 L'ACCUEIL

En début de trimestre, l'UQAR organise à Rimouski et à Lévis une journée d'accueil à l'intention des étudiantes et des étudiants inscrits à temps complet dans le but de leur permettre d'entreprendre ou de poursuivre leurs études universitaires de la manière la plus efficace possible. Cette journée est basée sur une formule éprouvée de style « approche orientante » destinée à favoriser un partage des horizons d'attentes respectifs des étudiants et de leur nouveau milieu.

Les étudiantes et les étudiants rencontrent d'abord leur direction de module ou de comité modulaire qui les informe des principales caractéristiques et exigences de leur programme d'études ainsi que des modalités d'organisation de la vie modulaire et de la vie universitaire. Cette activité leur permet de mieux se situer à l'intérieur de leur programme. Elle leur fournit également les informations concernant les objectifs du programme, sa structure, son contenu et ses méthodes pédagogiques. On y présente les modes de fonctionnement du module ou du comité modulaire et la possibilité pour les étudiantes et les étudiants de participer à la gestion de leur programme. Une personne des Services aux étudiants assiste à chaque rencontre modulaire afin de présenter les services para-académiques offerts. Les étudiants présents remplissent un questionnaire concernant l'emploi qu'ils ont occupé pendant l'été. Ce questionnaire a notamment pour but d'augmenter la banque d'employeurs potentiels pouvant recevoir nos stagiaires. Dans l'esprit de l'approche orientante, il permet également de clarifier les attentes des étudiants et de valider leur projet.

Ensuite, les étudiantes et les étudiants sont dirigés vers le Salon d'accueil et d'information où ils peuvent rencontrer des représentants des services internes et externes qui les concernent (aide financière, logement, bibliothèque, activités sportives, etc.). La journée se termine par une activité sociale regroupant étudiants, professeurs et membres des autres catégories de personnel.

1.2 LA STRUCTURE MODULAIRE

Comme dans l'ensemble des constituantes à vocation générale de l'Université du Québec, les modules et les membres du corps professoral sont les premiers responsables de l'encadrement des étudiantes et étudiants. À ce titre, le module assume les responsabilités suivantes : accueillir les nouvelles et les nouveaux inscrits aux programmes rattachés au module, assurer

l'encadrement des étudiantes et des étudiants dans ces programmes, veiller à ce que chaque étudiante ou étudiant soit conseillé sur son choix de cours et sur le rythme de ses études, s'assurer que chaque étudiante ou étudiant est évalué de manière à attester l'atteinte des objectifs du programme. Lorsqu'un programme de baccalauréat est offert à temps complet sur deux sites (Rimouski et Lévis), l'UQAR s'assure d'une qualité d'encadrement équivalente sur ces deux sites, soit par la nomination d'un codirecteur ou d'une codirectrice, soit par la formation de comités modulaires locaux.

1.3 L'ENCADREMENT DANS LES COURS

Toute activité d'enseignement débute par la présentation d'un plan de cours. Ce plan de cours constitue un élément essentiel au cheminement des étudiantes et des étudiants dans une activité d'apprentissage. Il présente l'objectif général du cours et ses objectifs spécifiques et donne un sommaire du contenu du cours et de certaines habiletés à acquérir. Il précise les méthodes pédagogiques utilisées, les activités d'apprentissage proposées et soumet des modalités d'évaluation des apprentissages ainsi que la pondération accordée à chacune d'elle de même que la grille de notation pour l'appréciation du niveau d'apprentissage. Il fournit également le calendrier des rencontres ainsi qu'une bibliographie.

En collaboration avec les modules, les départements assurent la coordination des plans de cours de manière à les harmoniser et à planifier la charge de travail qui sera exigée des étudiantes et des étudiants au cours d'un trimestre.

Le cours peut prendre diverses formes. Mentionnons entre autres les leçons magistrales, les séminaires, les stages, la recherche, les activités en laboratoire, le travail personnel. En plus des cours, d'autres activités d'apprentissage sont offertes. À titre d'exemples, soulignons les sorties sur le terrain dans les programmes de biologie et de géographie, les visites industrielles en administration et en génie, les visites en milieu de travail, au pays ou à l'étranger, en sciences de la santé et en biologie, les visites culturelles en histoire. Ces activités non créditées d'apprentissage et d'intégration sont rendues possibles grâce à l'appui des modules.

1.4 LES MESURES SPÉCIALES D'ENCADREMENT

Le régime des études de premier cycle fixe les paramètres d'un suivi serré de chaque étudiante et étudiant et prévoit des mesures d'encadrement progressives. L'application de ces mesures spéciales d'encadrement a comme objectif d'aider l'étudiante ou l'étudiant à tirer le meilleur profit de ses études :

- 1- en lui assurant un encadrement plus serré;
- 2- en lui faisant prendre un rythme d'études plus approprié;
- 3- en lui demandant de reprendre des cours réussis avec moins de succès et au besoin de recourir aux mesures d'aide offertes par le Centre d'aide à la réussite soient des ateliers, des cliniques, du tutorat, selon le cas;
- 4- ou en exigeant de lui une période de réflexion sur la pertinence d'un changement d'orientation.

C'est ainsi qu'une étudiante ou un étudiant obtenant une moyenne cumulative inférieure à 2,0/4,3 ou ayant perdu par échec ou abandon plus de la moitié des crédits de cours auxquels elle ou il était inscrit à un trimestre donné, se voit immédiatement mis en tutelle au trimestre suivant; la direction de module convoque l'étudiante ou l'étudiant pour discuter de ses résultats dans ses cours et de son cheminement; elle lui soumet un programme d'encadrement personnalisé susceptible de lui permettre d'améliorer son rendement. En cas d'insuccès lors de la tutelle, l'étudiante ou l'étudiant est placé sous le régime de la consolidation et, à la suite de l'analyse de la situation, la direction de module peut limiter l'étudiant qui chemine à temps complet à douze (12) crédits d'inscription par trimestre. La direction de module peut exiger la reprise des cours avec mention d'échec (E) ou des cours avec mention D+ ou D. La direction de module peut exiger que l'étudiante ou l'étudiant suive un programme d'encadrement personnalisé. En aucun cas, l'étudiante ou l'étudiant ne peut s'inscrire à un cours stage avant la levée de la sanction. En cas de nouvel échec, l'étudiante ou l'étudiant qui chemine à temps complet se voit refuser l'inscription à des cours totalisant plus de douze (12) crédits par trimestre. À l'intérieur de ce maximum de crédits et dans le cadre de l'offre de cours de l'Université, elle ou il doit obligatoirement reprendre les cours avec mention d'échec (E) ou les cours dont les résultats sont plus faibles. Il s'agit là de la dernière mesure de soutien fournie avant l'exclusion de son programme, pour une période minimale d'un an.

1.5 LA POLITIQUE DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS AU PREMIER CYCLE

Dans le même esprit que celui des mesures spéciales d'encadrement du régime des études de premier cycle, la *Politique de maîtrise du français* vise à encadrer les étudiantes et les étudiants en difficulté.

Un test diagnostique applicable par les modules à toutes les étudiantes et à tous les étudiants permet de dresser un portrait de leurs difficultés s'il y a lieu. Selon les résultats obtenus à ce test diagnostique et, sauf avis contraire de leur module, les étudiantes et les étudiants sont orientés vers les activités suivantes : cours, ateliers ou consultations.

En 2001-2002, l'Association générale des étudiants a offert des ateliers de formation en français écrit, de même que des ateliers servant à la préparation aux tests CEFRANC et SEL requis par les commissions scolaires pour l'embauche de professeurs.

Depuis mars 2002, des activités mettant à contribution des personnes chargées de cours et des auxiliaires d'enseignement sont offertes en concertation avec le Centre d'aide à la réussite, assurant une continuité ou une transition entre les activités de mise à niveau et le développement des compétences langagières propres aux domaines disciplinaires.

L'UQAR entend implanter un cours de mise en valeur des connaissances acquises. Partie intégrante du programme, ce cours servirait à valider l'émission du diplôme en attestant du respect des exigences de formation. La réussite à ce cours constituerait une preuve que l'étudiante ou l'étudiant peut utiliser ses compétences sur le marché du travail ou au cours de ses études supérieures. Ce projet devrait être expérimenté en 2004 pour le Module des sciences de l'administration dans le cadre des cours d'enrichissement.

1.6 LE CENTRE D'AIDE À LA RÉUSSITE (CAR)

Mis sur pied au printemps 2002, le CAR (Centre d'aide à la réussite) a pour mission d'aider les étudiantes et les étudiants du premier cycle à s'intégrer à la communauté universitaire de l'UQAR et à progresser dans leur programme d'études.

Complémentaires aux activités modulaires et aux initiatives des professeurs, les activités proposées par le CAR sont destinées à accompagner les étudiants et les étudiantes dans leur cheminement en comptant sur l'expertise de professionnels, de professeurs, de personnes chargées de cours ainsi que d'étudiants.

Relevant du doyen des études de premier cycle et, dans une certaine mesure, du directeur du Campus de Lévis, le CAR assume ainsi une fonction d'information et de formation à Rimouski et à Lévis en travaillant en concertation avec les Services aux étudiants (SAE), l'Association générale des étudiants de l'UQAR (AGEUQAR), les modules et les comités modulaires.

Objectifs

Les objectifs du CAR sont de sensibiliser les étudiants et les étudiantes aux facteurs favorisant la réussite et de leur offrir différentes activités et interventions en fonction de leurs besoins et des

difficultés qu'ils rencontrent, dans le respect des caractéristiques de leur programme de formation.

Responsabilités

Le travail du CAR consiste à diagnostiquer les difficultés, identifier et évaluer les besoins en vue de trouver des moyens, des ressources et des activités susceptibles d'apporter une aide appropriée, à rassembler les ressources pertinentes aux activités d'aide et de soutien et à participer au développement de matériels et d'interventions permettant de répondre aux besoins spécifiques de certaines clientèles ou de certains programmes. Un sondage a été mené en ce sens auprès de 762 étudiants au cours de l'hiver 2003.

Activités

Le CAR aide l'étudiant à s'adapter au contexte et aux exigences universitaires, en développant des stratégies d'apprentissage et des méthodes d'étude. Il lui offre des mesures de soutien dans les disciplines transversales telles que le français, l'anglais, les mathématiques. Il peut aussi produire des outils, des ateliers sur le métier d'étudiant, l'écoute en classe, la préparation aux examens et aux exposés oraux, la gestion du temps, la gestion du stress, la prise de notes, la lecture efficace, l'accès aux ressources documentaires, la gestion d'un budget, etc. Le CAR organise également des ateliers de perfectionnement linguistique et rédactionnel et collabore à des activités sur mesure relevant des modules.

Structure

En plus de ses projets et de ses activités, le CAR a également un volet modulaire. Les différents modules ont la possibilité de présenter des projets reliés à la réussite des étudiants en répondant à un appel de projets annuel. Ces projets peuvent alors être disciplinaires. Depuis l'ouverture du CAR, plusieurs projets faisant appel à une équipe de professionnels, de personnes chargées de cours, de membres du corps professoral et d'étudiantes et d'étudiants, ont ainsi été réalisés. Voici quelques exemples :

- mesures d'encadrement consacrées aux étudiants des DEC-BAC;
- production d'un outil diagnostique des clientèles à risque au DEC-BAC en sciences comptables;
- production d'un lexique anglais-français en comptabilité de management;

- mesures de soutien en mathématiques (Modules de mathématiques et d'informatique, de génie et d'économie et gestion : production de fascicules diagnostiques et ateliers);
- mesures de soutien en biologie (programme de tutorat au Module de biologie);
- ateliers en gestion du stress et service d'aide en méthodologie du travail intellectuel;
- service d'aide préventive en français écrit et en anglais (CARL autocorrection assistée);
- ateliers de français pour les étudiantes et étudiants des sciences de l'éducation et la clientèle adulte;
- tutorat par les pairs en français;
- ateliers de mathématiques pour les étudiantes et étudiants en sciences de l'éducation;
- ateliers de lecture et d'écriture en anglais;
- entraînement à l'entrevue en anglais;
- etc.

2. L'ENCADREMENT DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE 2^e ET DE 3^e CYCLES

L'encadrement des étudiantes et des étudiants de 2^e et de 3^e cycles dans leur programme d'études et leur recherche se traduit, dans plusieurs secteurs, par une intégration de l'étudiante ou de l'étudiant à l'équipe de recherche de la professeure ou du professeur responsable de sa direction de mémoire ou de thèse dès le début du programme. L'étudiante ou l'étudiant bénéficie directement du transfert des connaissances dans son domaine de recherche. Cette intégration à l'équipe de recherche lui assure l'accès aux outils de recherche, elle permet un encadrement assez serré pour cheminer rapidement et augmenter ses possibilités de financement. De plus, des services de conseil et de soutien sont offerts en matière de bourses d'excellence (CRSNG, FQRNT, FQRSC, CRSH), d'application du régime d'études ainsi qu'en matière de programme de mobilité étudiante.

Au cours de l'hiver 2001, l'Université a introduit dans son règlement intitulé «mode d'organisation et de fonctionnement des comités de programme», un chapitre complet sur l'encadrement pédagogique et scientifique des étudiants. En substance, cette disposition vient assurer à l'étudiant une continuité d'encadrement durant la totalité de la durée de ses études, cet encadrement est exercé par un tuteur désigné dès l'admission dont le rôle peut se transformer par la suite en celui de directeur de recherche.

Parallèlement, plusieurs méthodes ou moyens pédagogiques sont utilisés dans les études de 2^e et de 3^e cycles pour assurer un encadrement de qualité. Mentionnons particulièrement:

- l'exigence d'une présentation publique des mémoires en études littéraires devant un auditoire cible;
- l'exigence d'une présentation des projets de recherche au comité de programmes (gestion de la faune et de ses habitats);
- l'utilisation de la méthode dite d'apprentissage par problème (APP). L'APP est une méthode basée sur l'analyse de problèmes et réalisée en petits groupes de travail (gestion de la faune et de ses habitats);
- l'accès à l'Internet et une adresse de courriel pour toutes les étudiantes et tous les étudiants;
- la possibilité de choisir un cheminement pédagogique favorisant soit la réflexion théorique, soit l'intervention pratique dans le cadre de problématiques reliées au milieu du travail (gestion de projet, gestion des personnes en milieu de travail, éthique, développement régional, éducation, ressources maritimes);
- la possibilité d'offrir à une clientèle en situation de travail un apport théorique arrimé aux acquis pratiques des intervenants étudiants par la participation à des séminaires d'intégration et de synthèse permettant d'intégrer théories et pratiques (diplôme d'études supérieures spécialisées en administration publique régionale et programmes courts en administration scolaire, en intervention systémique et sur les transformations des pratiques professionnelles et organisationnelles en milieu socio-sanitaire);
- l'utilisation de la vidéoconférence pour l'enseignement à distance (éthique, développement régional et gestion de projet);

3. L'ENCADREMENT DE LA FORMATION CONTINUE POUR LES PROGRAMMES DE TOUS LES CYCLES OFFERTS À TEMPS PARTIEL

Depuis sa création, l'UQAR offre des programmes à temps partiel. Depuis le milieu des années 1970, elle offre également certains de ses programmes hors campus. En raison de la dimension du territoire qu'elle dessert et de la dispersion de la population, elle a développé une façon originale d'être présente à la population et d'organiser ses activités d'enseignement. Entre 1974 et 1980, elle a ainsi implanté six bureaux. Ceux-ci étaient situés à Baie-Comeau, Carleton, Gaspé, Lévis, Matane et Rivière-du-Loup. Le bureau de Lévis, transformé en 1991 en Centre d'études universitaires de la Rive-Sud (CEURS), est devenu le Campus de Lévis en 1998. S'agissant d'un véritable campus universitaire, les étudiantes et les étudiants y sont encadrés par

des professeures et professeurs résidents et par de nombreux employés de soutien. Ils ont accès aux services universitaires réguliers (laboratoires d'informatique, bibliothèque, etc.).

Depuis le 3 septembre 2002, l'ensemble des services pour les clientèles à temps partiel est assumé par une équipe qui se préoccupe de la formation continue à l'UQAR. Des points de services demeurent cependant accessibles en Gaspésie et dans le secteur ouest du Bas Saint-Laurent, soit le KRTB. Pour la Côte-Nord, l'UQAR a choisi de travailler en complémentarité avec la Corporation des Services universitaires du secteur ouest de la Côte-Nord.

L'Université, par ses activités à temps partiel, rejoint généralement des personnes en situation de travail. Pour répondre à leurs besoins, des programmes adaptés ont été conçus, à savoir les diplômes d'études supérieures spécialisées, les certificats, les certificats sur mesure et les programmes courts. Certains programmes de certificat correspondent à la première année des programmes de baccalauréat ou à une mineure. Mentionnons que pour le temps partiel, l'horaire des activités est adapté, les cours étant offerts en soirée ou de façon intensive selon les caractéristiques des programmes, des besoins et demandes des utilisateurs.

À l'Université, les directions de module ou de comité de programmes sont les instances responsables de l'offre et de la gestion des programmes. Elles doivent s'assurer de la qualité de l'encadrement et en favoriser l'accessibilité à toute la clientèle, qu'elle soit inscrite à un programme à temps complet ou à temps partiel. En ce sens, toutes les mesures de support et d'encadrement dont nous avons parlé précédemment valent également pour les clientèles inscrites à temps partiel en notant, cependant, que pour ces dernières le Bureau de la formation continue offre un appui additionnel et complémentaire.

Ainsi, compte tenu des caractéristiques et des besoins particuliers des étudiantes et des étudiants inscrits à temps partiel, l'équipe du Bureau de la formation continue assume le leadership dans le processus d'identification des besoins, d'accueil de la demande, d'information sur les programmes et les services accessibles, d'accompagnement dans le cheminement de la demande et de la référence vers les unités d'enseignement et les services les plus appropriés. Le suivi et l'encadrement administratif sont assurés par cette équipe.

Pour assumer ce mandat hors des campus, des professionnels de la formation continue rencontrent les groupes inscrits à des activités d'enseignement lors de chaque début de trimestre pour les informer des services pédagogiques et administratifs accessibles à tous, pour leur transmettre l'information sur les particularités et le rythme de cheminement prévu au programme. Ces professionnels sont également disponibles à des périodes spécifiques ou

selon les besoins pour l'accueil, l'accompagnement et le suivi des demandes individuelles ou de groupes.

En formation continue, compte tenu des caractéristiques et des besoins des étudiantes et des étudiants, l'encadrement administratif prend tout son sens puisque étudier n'est pas l'activité principale de la personne. Dans cette perspective de support pour la persévérance aux études, l'équipe de la formation continue assure, à des périodes déterminées, une relance téléphonique auprès des personnes qui ne sont pas inscrites à un trimestre donné.

Pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel dans les campus et hors des campus, l'accessibilité à l'ensemble des services de l'UQAR est assurée. Par exemple, la Bibliothèque de l'UQAR offre un service très développé qui comprend le repérage de l'information pertinente pour l'étudiante et l'étudiant et la transmission des documents à domicile.

4. LES MOYENS MIS EN PLACE POUR SOUTENIR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

4.1 LES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION EN ENSEIGNEMENT (TICE)

Depuis quelques années déjà, l'UQAR utilise un ensemble de technologies dans une perspective de diversification des formats pédagogiques, d'accessibilité aux études et d'un meilleur encadrement des étudiants. Par exemple, depuis 1995, des cours sont offerts en vidéoconférence rendant ainsi accessibles des cours qui intéressent un petit nombre d'étudiantes et d'étudiants dans une localité.

Dans le but d'assurer une meilleure cohésion et le développement de l'utilisation des technologies de l'enseignement, l'UQAR s'est engagée dans une démarche visant l'adoption d'un plan directeur pour l'utilisation des TIC en enseignement.

4.2 LA FORMATION DOCUMENTAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis plusieurs années, la bibliothèque organise des sessions de formation pour les étudiantes et les étudiants. En 2001-2002, 90% des nouvelles et des nouveaux étudiants ont participé à ces sessions. Une séance type comprend d'abord une visite guidée de la bibliothèque au cours de laquelle sont présentés les différentes collections, l'organisation de la documentation, les services offerts et les équipements informatiques. Par la suite, les étudiantes et les étudiants

sont initiés aux principaux moyens de repérage, à savoir : Manitou (catalogue de bibliothèques) et divers index sur CD-ROM ou Internet, tels que REPÈRE. Pour les étudiantes et les étudiants de deuxième cycle, la séance comprend également une introduction à l'utilisation des bases de données spécialisées sur CD-ROM et des banques de données accessibles sur Internet, en relation avec le domaine d'études du groupe, ainsi qu'une présentation plus détaillée des ouvrages de référence particuliers à leur discipline.

4.3 LE PERFECTIONNEMENT ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES CHARGÉES DE COURS

L'UQAR met annuellement à la disposition des personnes chargées de cours un budget pour leur perfectionnement qui équivaut à vingt et une charges de cours (environ 110 000 \$). Le programme comporte trois volets, à savoir les bourses de perfectionnement, la mise à jour des connaissances et la formation en pédagogie universitaire incluant l'andragogie. Une des priorités de perfectionnement pour les personnes chargées de cours demeure le développement des compétences. Par ailleurs, l'UQAR et le Syndicat des chargés de cours ont convenu d'utiliser un important budget pour l'intégration des chargés de cours, entre autres aux activités de création d'outils pédagogiques et à l'encadrement des étudiantes et des étudiants. C'est ainsi qu'en 2002, des chargées de cours ont pu entre autres participer activement aux travaux de mise sur pied du Centre d'aide à la réussite.

4.4 LES AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT

Les professeures, les professeurs et les personnes chargées de cours qui dispensent l'enseignement à de grands groupes d'étudiants sont aidés par des auxiliaires d'enseignement. Cette façon de faire permet également de tenir compte des situations particulières dans certains programmes, notamment les activités de laboratoire ou de celles de certains cours, comme les travaux dirigés. Ce sont également des auxiliaires d'enseignement, recrutés parmi les étudiants de maîtrise, qui animent en grande part les ateliers du CAR.

4.5 LE SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le soutien financier que l'UQAR accorde aux projets étudiants par le biais de l'AGEUQAR, des SAE et de la Fondation est destiné à favoriser diverses initiatives. Parmi celles-ci, les activités modulaires occupent une place importante (exemple : la revue littéraire *Caractères*). L'implication des étudiantes et des étudiants dans la communauté est fortement encouragée. Le regroupement *Cèdre* pour la protection de l'environnement en est un bel exemple. Le Comité

Vie Étudiante permet de réunir les responsables étudiants de chaque programme et de partager les préoccupations communes afin de rendre la vie étudiante plus intéressante (Talents de l'UQAR, UQARNAVAL, Troupe en T, etc.). La création de clubs étudiants ou l'organisation de projets est même appuyée par une *Politique de reconnaissance de la participation étudiante aux activités universitaires*. La publication *Papier Volé* (journal étudiant), les midis à l'étranger (conférences) ou Relectures (cercle de lecture) sont d'autres exemples d'initiatives qui visent le développement personnel de l'étudiant. Plusieurs événements comme la participation au Gala Forces Avenir et la soirée du mérite étudiant ont pour but de souligner les réalisations étudiantes.

4.6 L'EMPLOYABILITÉ DE L'ÉTUDIANT

L'UQAR entend améliorer l'employabilité de l'étudiant en intégrant des activités de formation pratique (stages en entreprise ou dans les organisations, emplois reliés au secteur de formation, rencontres employeurs-étudiants, conférences) dans la majorité des programmes. Par ailleurs, la tenue d'un salon de l'emploi multi-programmes a permis un rapprochement avec les employeurs de plusieurs secteurs d'activités économiques de toutes les régions du Québec. Un premier salon de l'emploi dans le secteur de l'éducation a mis en évidence la pénurie de main d'œuvre éventuelle. Ce salon éducation a permis à nos étudiants de prendre contact avec les futurs employeurs et a été organisé à Rimouski et à Lévis.

Dans le but de mieux cerner le phénomène de l'employabilité et de mieux renseigner la population étudiante sur les perspectives d'emploi, le Service aux étudiants a réalisé une cueillette d'information sur la situation de nos diplômés. Le bureau de stages et placement a permis de mieux coordonner les actions liées aux stages et à l'emploi. L'embauche d'une conseillère en orientation nous permettra de mieux outiller nos étudiants aux méthodes dynamiques de recherche d'emploi (préparation à l'entrevue, simulation, rédaction d'un curriculum vitae, etc.) et de mieux répondre aux besoins en orientation scolaire et professionnelle.

La Corporation de soutien technologique (CSDT-PME), organisme travaillant en concertation avec l'UQAR, offre entre autres des stages rémunérés. Cette corporation offre des bourses ayant pour but la rétention régionale, des contrats privilégiés avec les PME de la région et un support financier aux projets étudiants dans les programmes de sciences et génie.

4.7 L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'étudiante ou l'étudiant étranger est pris en charge dès son arrivée dans la région que ce soit à la gare, au terminus d'autobus, aux aéroports, sur le campus ou ailleurs. Ce service est offert 24 heures sur 24 et l'étudiante ou l'étudiant est conduit le plus tôt possible à l'Université. Un service d'hébergement temporaire est disponible en tout temps. Un conseiller rencontre l'étudiante ou l'étudiant afin de s'assurer qu'il ou qu'elle a en main les documents officiels requis (visa, permis de séjour, certificat d'acceptation du Québec, preuve de participation à un régime d'assurance-maladie). Celui-ci accompagne l'étudiante ou l'étudiant dans sa recherche de logement, pour l'ouverture de compte bancaire et l'initie à la connaissance des coutumes et du fonctionnement des commerces au Québec. Par la suite, l'étudiante ou l'étudiant rencontre son directeur de programme. Les étudiants sont invités à assister à une journée d'ateliers thématiques suivi d'une réception civique offerte par la ville de Rimouski. Une association d'étudiants étrangers a été créée pour appuyer le Services aux étudiants dans l'intégration des nouveaux arrivants.

4.8 L'AIDE FINANCIÈRE

Le responsable de l'aide financière rencontre et conseille de nombreux étudiants en matière de budget personnel en plus d'assurer la logistique du secteur prêts et bourses. Des ateliers d'information sont offerts aux étudiants de premier cycle désirant déposer leur candidature à différentes bourses. Après analyse de dossier par le responsable, l'étudiant qui répond aux critères peut aussi être admissible au programme études-travail ou études-travail pour étudiant étranger et ainsi bénéficier d'un emploi sur le campus. Les programmes fonds de dépannage, fonds d'urgence, fonds d'aide de l'AGEUQAR sont des programmes nous permettant de venir en aide rapidement aux étudiants dans le besoin. L'année 2002-2003 a vu la création d'un « Fonds de soutien aux projets étudiants » en collaboration avec la Fondation de l'UQAR et l'AGEUQAR. Ce fonds permettra de mieux soutenir les projets étudiants à caractère para-académique mais non moins formateur.

5. CONCLUSION

Ce texte présente un résumé des mesures prises par l'UQAR pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants. Il est évident que l'encadrement personnel par les professeurs et chargés de cours, facilité par la taille adéquate des groupes-cours, est un élément important de la réussite étudiante à l'UQAR. Nous avons par ailleurs passé sous silence certains éléments, moins

directement liés à l'encadrement mais tout aussi intéressants, comme l'implication de l'UQAR dans le regroupement Rimouski Ville étudiante qui vise à faire de Rimouski une ville qui privilégie l'accueil et l'intégration des étudiantes et des étudiants. On constate ainsi que l'accueil des étudiants déborde du cadre de l'université pour devenir l'affaire de tous.

ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT

- **Contrat de performance : Entente de réinvestissement intervenue entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Rimouski;**
- **Plan stratégique de développement de la recherche à l'UQAR.**

**CONTRAT DE PERFORMANCE
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI**

**Entente de réinvestissement intervenue
entre le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Rimouski**

PRÉAMBULE

En juin 1999, les universités québécoises ont été conviées à un important chantier visant à renouveler les perspectives d'avenir de l'institution universitaire.

La démarche proposée s'articulait autour de trois volets : une politique des universités faisant état des attentes et des engagements du gouvernement à l'égard des universités; un plan de réinvestissement traduisant le niveau de financement que le gouvernement entendait consacrer aux établissements universitaires; enfin, une politique de financement servant à répartir de manière transparente et équitable l'ensemble des ressources financières mises à la disposition des universités par l'État.

Nous en sommes aujourd'hui au terme de cette démarche. En effet, le gouvernement du Québec adoptait, le 2 février 2000, la Politique québécoise à l'égard des universités. Deux mois plus tard, à l'occasion du Discours sur le budget 2000-2001, et dans la foulée du consensus du Sommet du Québec et de la jeunesse, le ministre des Finances annonçait le réinvestissement d'une somme de 1 milliard de dollars dans le domaine de l'éducation au cours de la période triennale de 2000-2001 à 2002-2003, dont 600 millions pour les universités. À compter de l'année 2002-2003, c'est une somme récurrente additionnelle de 300 millions de dollars qui sera consacrée à ces établissements. Enfin, en décembre 2000, le ministre de l'Éducation rendait publique la Politique québécoise de financement des universités, qui établit les principes d'une nouvelle formule de partage des ressources entre ces établissements.

Le contrat de performance est l'instrument par lequel l'université et le ministre de l'Éducation s'associent dans la mise en œuvre du réinvestissement accordé par le gouvernement. Dans le contrat de performance, l'université précise au ministre les objectifs, les projets, les cibles et les indicateurs de suivi qu'elle se donne et les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Le ministre y précise ses engagements budgétaires pour les années 2000-2001 à 2002-2003. C'est à partir de ce contrat que se fera le suivi de l'atteinte des objectifs convenus.

Le contrat traite de la réussite, de l'offre de formation, de l'efficience dans la gestion, de la productivité du personnel et de l'équilibre budgétaire. À l'égard de ces éléments, l'université fait état de la situation et se fixe des objectifs.

Le contrat engage l'université et le ministre. En annexe se trouve le document préparé par l'université et adopté par son conseil d'administration. C'est sur la base de ce document que le présent contrat, qui seul engage les parties, a été établi.

LES ENGAGEMENTS DE L'UNIVERSITÉ

Soutien et réussite

La qualité de l'encadrement des étudiantes et des étudiants à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) fait partie des orientations fondamentales de l'établissement et constitue l'une de ses caractéristiques. Ses taux de diplomation en font foi. En effet, les statistiques portant sur la cohorte de 1994, qui sont publiées par l'Université du Québec, établissent à 75 % le taux moyen de diplomation pour les effectifs temps plein du baccalauréat, c'est-à-dire nettement au-dessus de la moyenne québécoise. Selon les secteurs, les taux de diplomation de l'UQAR varient de 60,6 % à 89,3 %.

L'UQAR entend améliorer encore la réussite de ses étudiantes et étudiants à temps plein du baccalauréat, visant un taux minimum de diplomation de 70 % dans chaque secteur de formation et une moyenne globale de 80 %, et ce, à compter de la fin des études de la cohorte de l'automne 2001, soit à partir de l'automne 2007.

À la maîtrise, l'UQAR vise un taux de diplomation moyen de 70 % et, au doctorat, de 50 %, pour les cohortes de 2001 à 2003 (les cohortes de 1990 à 1993 obtenaient 66,1 % et 39,6 % respectivement).

Secteur	Cohortes			Taux moyen de diplomation	Nouvelles cohortes	
	1994	1993	1992		Taux de diplomation en 2004	en 2007
Baccalauréat						
Sciences de la santé	72,7 %	60,0 %	88,9 %	73,9 %	75,0 %	75,0 %
Sciences pures	60,6 %	67,4 %	68,7 %	65,6 %	67,0 %	70,0 %
Sciences appliquées	89,3 %			89,3 %	80,0 %	80,0 %
Sciences humaines	64,2 %	66,0 %	64,0 %	64,7 %	66,0 %	70,0 %
Lettres	75,0 %	71,4 %	76,9 %	74,4 %	75,0 %	75,0 %
Éducation	85,7 %	87,0 %	87,4 %	86,7 %	85,0 %	85,0 %
Administration	67,9 %	60,3 %	75,6 %	67,9 %	68,0 %	70,0 %
Global	75,0 %	71,5 %	76,1 %	74,2 %	75,0 %	80,0 %

	Cohortes				Taux de diplomation moyen	Nouvelles cohortes	
	1993	1992	1991	1990		Taux de diplomation en 2004	en 2007
Maîtrise	57,8 %	71,7 %	66,7 %	68,3 %	66,1 %	68,0 %	70,0 %
Doctorat	80,0 %	14,3 %	14,3 %	50,0 %	39,6 %	42,0 %	50,0 %

Pour améliorer la formation, l'encadrement et la réussite, l'UQAR entend :

- mettre en œuvre une politique de développement pédagogique permettant aux équipes de professeurs et de chargés de cours de se perfectionner en pédagogie et de développer des approches innovatrices en ce qui a trait, entre autres, à l'auto-apprentissage et au développement complet de l'étudiant;
- instaurer un système performant où les équipes de professeurs-chargés de cours collaboreront à l'encadrement des étudiantes et des étudiants;
- lancer une vaste opération d'appropriation des TIC en pédagogie;
- instaurer un système d'entraide étudiante (parrainage);
- créer et offrir des activités de mise à niveau, d'intégration et de méthodologie;
- renouveler le corps professoral dans les secteurs stratégiques;
- mettre en place un instrument de participation des chargées et chargés de cours dans l'encadrement des étudiantes et étudiants.

L'atteinte des objectifs convenus et les mesures afférentes ne devront, d'aucune façon, avoir pour effet de mettre en cause les exigences de qualité de l'établissement.

Offre de formation

L'UQAR effectuera une vaste opération de reconfiguration de l'offre de formation. On diminuera le niveau de spécialisation des baccalauréats en incluant dans chacun d'eux des activités d'enrichissement hors discipline, on réduira la scolarité dans les programmes de maîtrise de recherche et on transformera certains programmes de baccalauréat spécialisé moins attractifs au moyen d'une approche de majeur-mineur.

De plus, l'implantation du curriculum révisé au programme de baccalauréat en enseignement au secondaire favorisera une utilisation optimale des ressources pour la formation didactique et disciplinaire.

Ainsi, les objectifs de reconfiguration sont établis comme suit, pour 2002-2003 :

• 15 unités d'enrichissement hors discipline dans tous les baccalauréats	20 activités*
• Diminution de la scolarité au deuxième cycle	5 activités
• Transformation de programmes de baccalauréat spécialisé en majeures-mineures	10 activités
Total :	35 activités

Pour améliorer l'efficacité de l'offre de formation, il est prévu de fusionner les cours de différents programmes dont les objectifs sont semblables. Par cette reconfiguration, la cible à atteindre s'établit comme suit :

• Fusion de cours à objectifs semblables de différents programmes	10 activités
---	--------------

Au total, ces 45 activités représenteront une économie de l'ordre de 250 000 \$ à compter de 2002-2003.

Une université efficiente

On définit la tâche moyenne d'enseignement en divisant le nombre d'activités d'enseignement de trois unités dispensées par les professeurs et professeurs par le nombre de celles et ceux qui sont disponibles pour l'enseignement. En 1999-2000, les activités de l'ISMER étant exclues, les professeurs et professeurs ont donné 514,6 cours incluant 46 activités d'encadrement individualisé (les activités de supervision d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs ne sont pas comptabilisées). Des 151 postes alloués en 1999-2000, 10 étaient vacants et 11,5 professeurs et professeurs étaient en congé sabbatique, de perfectionnement ou sans traitement, portant ainsi à 129,5 le nombre de ceux-ci disponibles pour

* *Activité : cours (théorique, laboratoire, stage) de 3 unités*

l'enseignement. La tâche moyenne d'enseignement pour l'année 1999-2000 s'établit donc à 3,97 cours (514,6 / 129,5).

Au terme des trois prochaines années, l'objectif est de reconfigurer la tâche moyenne d'enseignement pour l'amener à 4,1 activités par professeur, ce qui permettra une économie de 16 activités d'enseignement, pour environ 90 000 \$, à terme.

Les moyens de mesurer la tâche professorale doivent être toutefois améliorés pour l'ensemble des universités québécoises et, dans ce contexte, l'UQAR s'engage à collaborer avec le Ministère en ce domaine.

Au cours des dernières années, la taille des groupes-cours dans l'ensemble de l'établissement a été relativement stable, s'établissant à 26,6 au premier cycle et à 11,7 aux cycles supérieurs. En 1999-2000, les données par centre d'enseignement sont les suivantes :

	Rimouski	Lévis	Hors campus	Global
1 ^{er} cycle	25,6	30,1	24,9	26,6
2 ^e et 3 ^e cycles	10,2	14,4	14,7	11,7

En résumé, au regard du nombre moyen d'étudiantes et d'étudiants par groupe-cours, les objectifs sont les suivants, pour 2002-2003 :

- Au premier cycle : Cible : 28,6
- Aux deuxième et troisième cycles : Cible : 12,0

Par ailleurs, l'UQAR entend augmenter ses activités de recherche, entre autres, en engageant des nouveaux professeurs et professeures et en assurant à l'ISMER un contexte favorable à son développement. Elle a défini deux axes prioritaires de développement de la recherche, le développement régional et les sciences de la mer. D'autres secteurs (éducation, éthique) ont déjà une reconnaissance institutionnelle, et l'UQAR entend favoriser de plus l'émergence d'autres pôles.

Pour 2002-2003, l'UQAR prévoit que 50 % de ses professeures et professeurs recevront des subventions de recherche (42 % en 1999) et compte porter le niveau de financement de la recherche à 6 M\$ annuellement, une augmentation de 20 % par rapport à 1999-2000.

Enfin, l'UQAR prendra des mesures permettant d'augmenter l'efficacité en gestion et d'atteindre les objectifs suivants de réduction du ratio des dépenses¹ qui, à terme, permettront des économies de 500 000 \$, par année :

- pour la fonction Administration, réduction de 100 \$ par EETP;
- pour la fonction Terrains et bâtiments, réduction de 3,25 \$ par m²;
- pour la fonction Services auxiliaires, réduction de 10 \$ par EETP;
- pour la fonction Bibliothèque, réduction de 40 \$ par EETP.

Sommaire des mesures d'efficacité en gestion

	Réel observé*	Cible			
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	
Administration ¹	1 630,75 \$	1 610,00 \$	1 570,00 \$	1 530,00 \$	
Terrains et bâtiments ²	66,35 \$	66,35 \$	64,90 \$	63,10 \$	
Services auxiliaires ** ¹	325,78 \$	325,00 \$	320,00 \$	315,00 \$	
Bibliothèque ¹	661,89 \$	645,00 \$	633,00 \$	622,00 \$	

* Ratio établi à partir des dépenses brutes aux états financiers 1999-2000

** Avant déduction des revenus internes

¹ \$ par EETP

² \$ par m²

Équilibre budgétaire

L'UQAR atteindra l'équilibre budgétaire en 2003-2004, comme le montre son plan d'équilibre 2000-2001 à 2003-2004 présenté à la page suivante.

L'UQAR prévoit une série de mesures de rationalisation de ses activités qui, en 2003-2004, devraient lui permettre d'économiser quelque 2 M\$ par année, par rapport à 1999-2000.

¹ Ces objectifs sont établis avant le réinvestissement prévu et excluent l'augmentation des coûts en intérêt. Les ratios de l'année 1999-2000 servent de base de référence.

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Prévision des EEETP	2 800	2 680	2 700	2 700
Revenus				
Scolarité				
Base 1999-2000	4 576 635	4 376 635	4 576 635	4 576 635
Croissance des EEETP	94 200	191 000	255 000	255 000
Subventions d'opérations				
Subventions de fonctionnement				
Subvention de base	26 431 200	27 147 000	28 690 000	28 690 000
Subventions spécifiques	1 716 600	1 891 600	1 716 600	1 716 600
Forfaitaires et transfert à l'aide financière	(896 400)	(896 400)	(896 400)	(896 400)
Contributions réseau UQ	(480 200)	(480 200)	(480 200)	(480 200)
Autres subventions	217 800	213 700	205 700	205 700
Croissance des EEETP	180 000	540 000	790 000	890 000
Croissance des frais indirects de recherche		100 000	200 000	200 000
Subvention additionnelle - réinvestissement général	350 000	350 000	350 000	350 000
Mobilité des personnels	179 726			
Autres revenus	1 567 645	1 567 645	1 567 645	1 567 645
Frais indirects de recherche	100 000	150 000	200 000	200 000
Contribution interfonds	299 000	299 000	0	0
Total des revenus	34 356 206	35 659 980	37 194 980	37 204 980
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux				
Montant de base	28 877 893	28 927 893	28 927 893	28 927 893
Mesures de réduction non récurrentes	(1 459 324)	(470 000)		
Autres dépenses				
Base 2000-2001	6 396 066	6 396 066	6 396 066	6 396 066
Récupération budgets non récurrents		(311 048)	(311 048)	(311 048)
Frais financiers additionnels		75 000	130 000	130 000
Act. d'enseignement - en relation avec EEETP		55 000	55 000	55 000
Mesures d'efficience en gestion		(235 000)	(500 000)	(500 000)
Reconfiguration de l'offre des programmes	(70 000)	(525 000)	(1 200 000)	(1 200 000)
Développement à même le réinvestissement général				
Développement de nouveaux programmes		200 000	400 000	400 000
Actualisation de l'offre de services sur territoire		100 000	200 000	200 000
Développement du Campus de Lévis	150 000	150 000	200 000	200 000
Amélioration de la réussite académique		150 000	350 000	350 000
Renouvellement du corps professoral	400 000	450 000	600 000	600 000
Intégration des chargés de cours - encadrement		50 000	150 000	150 000
Financement minimum à l'ISMER	350 000	350 000	350 000	350 000
Développement de la recherche		150 000	350 000	350 000
Valorisation de la recherche		75 000	150 000	150 000
Relation étudiant - université		50 000	100 000	100 000
Support à l'implantation d'un progiciel	50 000	100 000		
Développement issu des allocations ciblées				
Amélioration du taux de diplomation aux 2e et 3e cycles	60 400	60 400	60 400	60 400
Croissance de la formation pratique	156 500	156 500	156 500	156 500
Soutien à l'implantation des TIC et bibliothèque	165 600	165 600	165 600	165 600
Activités relatives à la formation des maîtres	323 000	323 000	323 000	323 000
Stages crédités à l'étranger	135 000	135 000	135 000	135 000
Baccalauréat en ens. de l'anglais langue seconde		175 000		
Total des dépenses	35 535 155	36 753 431	37 188 431	37 188 431
Déficit proforma avant allocations de départ	(1 178 949)	(1 083 451)	6 549	106 549
Allocations de départ	169 000	560 000	390 000	
Déficit proforma	(1 347 949)	(1 643 451)	(383 451)	106 549
Déficit accumulé au début	(4 274 352)	(5 822 301)	(7 265 752)	(7 649 203)
Déficit accumulé à la fin	(5 622 301)	(7 265 752)	(7 649 203)	(7 542 654)

Plan de réinvestissement de l'Université

À terme, l'UQAR entend consacrer 600 000 \$ par année au renouvellement des professeures et professeurs dans les secteurs stratégiques. On vise une augmentation de huit postes dans les secteurs comme les sciences de l'éducation, les sciences de l'environnement et les sciences, tant humaines qu'appliquées, reliées au développement régional.

Une somme de 800 000 \$ servira en outre à améliorer l'accessibilité à la formation par le développement de la programmation et l'actualisation de l'offre de services sur le territoire. Des mesures visant l'amélioration de la formation, l'encadrement et la réussite nécessiteront aussi des fonds additionnels. Enfin, un montant de 500 000 \$ sera consacré annuellement pour le développement et la valorisation de la recherche.

De 2000-2001 à 2002-2003, l'UQAR entend utiliser le réinvestissement gouvernemental conformément au plan présenté à la page suivante :

PLAN DE RÉINVESTISSEMENT - UQAR

Plan de réinvestissement en \$	2000-2001	2001-2002	2002-2003
Développement de la programmation		200 000	400 000
Actualisation de l'offre de services sur le territoire		100 000	200 000
Développement du Campus de Lévis	150 000	150 000	200 000
Amélioration de la réussite académique		150 000	350 000
Renouvellement du corps professoral	400 000	450 000	600 000
Intégration des chargés de cours - encadrement		50 000	150 000
Financement de base - ISMER	350 000	350 000	350 000
Développement de la recherche		150 000	350 000
Valorisation de la recherche		75 000	150 000
Relation étudiant-université		50 000	100 000
Support à l'implantation d'un progiciel	50 000	100 000	
Réponse aux besoins, enseignement et recherche	238 000	79 000	597 000
Sous-total réinvestissement général	1 188 000	1 904 000	3 447 000
Amélioration taux de diplomation - 2e et 3e cycles	60 400	60 400	60 400
Croissance de la formation pratique	156 500	156 500	156 500
Soutien à l'implantation des TIC et bibliothèque	165 600	165 600	165 600
Activités relatives à la formation des maîtres	323 000	323 000	323 000
Stages crédités à l'étranger	150 500	150 500	150 500
Baccalauréat en ens. de l'anglais langue seconde		175 000	
Sous-total réinvestissement spécifique	856 000	1 031 000	856 000
Réinvestissement - UQAR	2 044 000	2 935 000	4 303 000

Choix stratégiques de développement

Les prochaines années seront sous le signe de la restructuration et de l'efficience (réduction du nombre d'activités par programme, fusion de cours à objectifs semblables, augmentation du nombre moyen d'étudiantes et d'étudiants par cours, augmentation de la charge d'enseignement moyenne), d'une part et sous le signe de l'expansion et de la relance (augmentation des effectifs étudiants à 2 700 EETP, implantation de nouveaux programmes, offre de programmes en partenariat, développement du campus de Lévis, renouvellement du corps professoral dans les secteurs stratégiques, participation des chargés et chargées de

cours à l'encadrement des étudiantes et étudiants, amélioration du taux de diplomation, développement de la recherche par l'intermédiaire de l'ISMER, du GRIDEQ et d'autres équipes de chercheurs existantes ou à créer), d'autre part.

LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le Ministère soutiendra l'Université du Québec à Rimouski dans la réalisation de ses projets et des engagements qu'elle prend dans le présent contrat de performance. À cette fin, comme l'illustre le tableau ci-dessous, l'Université du Québec à Rimouski pourra disposer d'un réinvestissement général et spécifique totalisant 9,3 M\$ au cours de la période 2000-2001 à 2002-2003 dans le cadre de l'application de la politique de financement des universités. À compter de l'année 2001-2002, l'octroi des sommes prévues sera conditionnel à l'atteinte des résultats convenus.

<i>Université du Québec à Rimouski</i>	<i>Année universitaire 2000-2001</i>	<i>Année universitaire 2001-2002</i>	<i>Année universitaire 2002-2003</i>	<i>Total 2000-2003</i>
	<i>En millions de dollars</i>			
Réinvestissement dans la subvention de base par rapport à la subvention 2000-2001 selon la nouvelle formule	828,3	1 354,0	8 097,0	5 400,3
Somme additionnelle accordée dans la subvention de base pour l'ISMER (mission)	350,0	350,0	350,0	1 050,0
<i>Subventions spécifiques:</i>				
Majoration de l'ajustement relatif aux grades	80,4	80,4	80,4	181,2
Soutien aux NTIC	165,8	165,8	165,8	496,8
Soutien à l'insertion professionnelle	158,5	158,5	158,5	489,5
Soutien à la formation initiale du personnel enseignant	323,0	323,0	323,0	969,0
Bourses pour études à l'extérieur du Québec	150,5	150,5	150,5	451,5
Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde		175,0	-	175,0
TOTAL	2 044,3	2 935,0	4 303,0	9 282,3

Les sommes précisées dans le tableau qui précède sont établies sous réserve des crédits votés annuellement par l'Assemblée nationale et du respect par l'Université des dispositions prévues dans les règles budgétaires annuelles, sous réserve de la variation des paramètres propres à chaque établissement universitaire (l'effectif étudiant et les superficies reconnues aux fins de financement influencent la part du réinvestissement accordée à chaque université). Ces sommes sont aussi établies sous réserve des modifications qui seront apportées à la suite des travaux mentionnés dans la nouvelle politique de financement.

La somme de 0,35 M\$ est accordée à l'Université du Québec à Rimouski au titre d'ajustement récurrent en sus d'une subvention de 1,2 M\$ allouée à l'allocation initiale à la suite du transfert des activités de l'INRS-océanologie sous l'égide de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER).

Une subvention additionnelle non récurrente de 0,175 M\$ est allouée en 2001-2002 en vue de la mise en œuvre du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde. Par ailleurs, le projet de Maîtrise en études des pratiques psychosociales est autorisé et le projet de programme conjoint de Maîtrise en sciences infirmières, avec d'autres constituantes de l'Université du Québec, le sera également lorsque les partenaires auront à leur tour été autorisés.

En plus des sommes provenant du réinvestissement détaillé dans le tableau qui précède, la nouvelle formule de financement fait en sorte que la subvention de l'Université du Québec à Rimouski est augmentée de 1,7 M\$ par année, par rapport à celle qui aurait été accordée à partir de la formule antérieure.

La mise en œuvre de la Politique québécoise de financement des universités, la formule d'allocation des ressources financières que cette politique établit et la conclusion du contrat de performance constituent des changements profonds et porteurs dans les relations qu'entretiennent le ministère de l'Éducation et les universités.

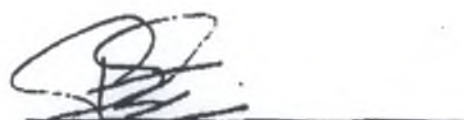
Plus qu'un moyen de suivi, le contrat de performance se veut d'abord un instrument moderne de dialogue continu et de partenariat qui engage l'Université et le ministère à l'égard du développement de l'enseignement supérieur.

Signé à Rimouski le 16 février 2001

Le ministre d'État à l'Éducation
et à la Jeunesse


FRANÇOIS LEGAULT

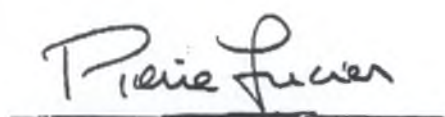
Le recteur de l'Université du Québec
à Rimouski


PIERRE COUTURE

La présidente du conseil
d'administration


FRANCINE JULIEN

Le président de l'Université du Québec


PIERRE LUCIER

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE À L'UQAR

1. Cadre institutionnel

1.1. Mission de l'UQAR

L'Université du Québec à Rimouski assume la mission inhérente à toutes les universités, à savoir la formation aux trois cycles ainsi que l'avancement et la diffusion des connaissances. À titre de membre du réseau de l'Université du Québec, elle a de plus le mandat d'assurer la formation des maîtres et, spécifiquement, le développement de l'océanographie, de participer au développement des régions par la formation et la recherche et d'accroître l'accessibilité aux études supérieures pour la population des régions qu'elle dessert¹.

Ce qui distingue l'UQAR des autres universités, ce sont ses choix, c'est-à-dire l'adéquation qu'elle a su établir entre les caractéristiques de son territoire – sa double vocation, maritime et régionale – et ses orientations de recherche et de développement. Accomplissant sa mission d'accessibilité à l'enseignement et à la formation sur un territoire dont la taille fait d'elle «la plus décentralisée des universités québécoises»², elle a d'entrée de jeu relevé les défis que lui imposait la nature de ce territoire en misant sur les atouts qu'il présentait, à savoir les ressources environnementales : c'est pourquoi les sciences de la mer et le développement régional sont ses deux grands axes de développement et de recherche.

1.2. Contexte du plan stratégique

Prenant acte des nouveaux paradigmes qui caractérisent l'entrée dans le XXI^e siècle – mondialisation, développement durable et avènement de la société du savoir – ainsi que des décisions et politiques qui en découlent – politique scientifique du Québec et politique des universités entre autres – le présent *Plan stratégique de la recherche de l'UQAR* est issu d'une démarche de réflexion globale en cours. Il emprunte ses données à l'analyse préliminaire au *Plan stratégique d'orientation de l'UQAR*³. Visant à s'adapter à l'évolution des contingences conjoncturelles, cet outil de référence et de prévision s'inscrit dans la lignée des processus de consultation (*UQAR 2004*) et de planification institutionnels. Le *Plan stratégique de la recherche à l'UQAR* est donc à considérer comme un élément conjoncturel provisoire au sein d'un ensemble plus global qui est le *Plan stratégique d'orientation* actuellement en cours d'élaboration.

¹ *Plan d'orientation stratégique de l'UQAR*, UQAR, avril 2000.

² *Id.*

³ *Ibid.*

1.3. Processus de préparation du plan

Le *Plan stratégique de la recherche à l'UQAR* est le produit d'une réflexion interne menée à partir de la version préliminaire du *Plan stratégique d'orientation de l'UQAR*. Celui-ci met de l'avant ses champs de force, sur la base du patrimoine construit et enrichi au fil des ans. Il a été dûment approuvé par les instances institutionnelles à savoir le Conseil d'Administration sur avis de la Commission des études.

2. Environnement stratégique

2.1. Le contexte de la recherche et de la création universitaire

Selon les données de la *Politique scientifique du Québec*, en 1997, le quart des dépenses en R-D, soit 980 millions de dollars, a été effectué dans les universités. «Par sa base de recherche, particulièrement celle sise en milieu universitaire, une société contribue à l'effort mondial d'avancement des connaissances, assure son accès à l'information scientifique et technique et participe à la formation de personnes dont la compétence et l'excellence sont à la hauteur des exigences auxquelles elle est confrontée»⁴.

L'université n'est pas le seul lieu où se font recherche, création et développement, mais elle est celui de la recherche fondamentale, de la formation par la recherche et de l'intégration des savoirs. Du strict point de vue de la formation, l'important n'est pas tant l'objet de la recherche que le processus, qui permet aux étudiants de contribuer eux-mêmes à l'avancement des connaissances. Mais la fonction de la recherche universitaire doit aller plus loin. Les chercheurs exercent une fonction critique et innovatrice en participant au développement, à la diffusion et au partage des connaissances. Ils se doivent aussi d'être en phase avec la société. Dans le contexte économique actuel, on demande aux universités de répondre aux besoins plus immédiats de formation et de recherche en participant au développement économique, social et culturel de la société. Cela se traduit par les politiques scientifiques récentes qui affirment la volonté de renforcer la pertinence sociale de la recherche et de la rendre davantage utile au développement économique et au mieux-être des individus et des collectivités. Lié à l'évolution du rôle des universités, le renforcement de la pertinence sociale de la recherche se manifeste comme une tendance lourde du système universitaire.

2.2. Les défis institutionnels

Dans le cadre des changements de paradigmes universitaires, l'UQAR doit, comme toutes les autres institutions, justifier son rôle, voire le réactualiser, et rendre des comptes. La tendance à fonder le financement universitaire sur des critères de performance, définis sur la base d'indicateurs vérifiables, peut impliquer des choix cruciaux. Dans le contexte actuel, la concurrence entre institutions joue sur tous les plans. En plus du durcissement de la compétition qu'imposent les politiques budgétaires

⁴ Pour une *Politique scientifique du Québec*, MRST, juin 2000, p. 24

sur les sources de financement, elle s'exerce aussi bien dans le cas du recrutement des enseignants de haut niveau que dans celui des effectifs étudiants. La globalisation de l'économie élargit le champ de la concurrence au niveau international. Le bassin d'étudiants devient commun à l'échelle de la planète et les chercheurs de pointe ont la possibilité de choisir le pays et l'institution qui conviennent le mieux à leurs aspirations, personnelles et professionnelles. L'UQAR n'a donc pas d'autre choix que de performer non plus seulement à l'échelle nationale mais à l'échelle mondiale.

L'UQAR cherche à trouver un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche orientée ou appliquée. Elle répond à sa vocation de formation des étudiants en intégrant recherche et enseignement dans ses programmes de 2^e et 3^e cycles. Elle doit faire face aux défis généraux du système universitaire, mais aussi à des défis liés à sa nature, comme université de petite taille située dans une région excentrée par rapport aux grandes métropoles canadiennes.

Pour se maintenir dans le peloton de tête des universités reconnues, elle doit réactualiser son image de marque en mettant sur pied des programmes de formation et de recherche originaux qui lui soient propres. C'est déjà le cas en ce qui concerne sa vocation maritime et régionale : il est important de maintenir et de renforcer le leadership existant dans ces domaines. Elle doit tirer avantage de sa taille, qui favorise la collaboration entre les différents chercheurs et le lien entre la recherche et l'enseignement en intégrant les étudiants aussi bien des premiers que des deuxième et troisième cycles. Enfin, l'UQAR doit depuis toujours compenser son relatif isolement géographique et le petit nombre de chercheurs impliqués dans chaque domaine en favorisant l'ouverture vers l'extérieur et en encourageant les partenariats avec d'autres institutions universitaires, gouvernementales ou privées, le développement des nouvelles technologies de l'information ne peut que l'y aider.

2.3. Les actions entreprises

Pour répondre à ces défis, l'UQAR agit sur plusieurs plans complémentaires : soutenir la structuration des activités de recherche, consolider et créer des programmes d'études supérieures performants, favoriser l'interdisciplinarité et l'ouverture sur l'extérieur.

La structuration de la recherche et des études de cycles supérieurs

Financement et participation interne

En 1998-1999, le montant global des subventions et contrats de recherche, incluant ceux obtenus par les professeurs relevant anciennement de l'INRS-Océanologie et maintenant intégrés à l'ISMER, atteint 5 025 176 \$, dont 2 207 175 \$ proviennent de subventions versées par les grands conseils fédéraux et provinciaux.

Depuis sa création, l'UQAR a encouragé et favorisé le regroupement des chercheurs au sein de groupes constitués. Ils bénéficient d'un appui logistique et financier. Par ses fonds

propres ou grâce à des subventions du réseau de l'UQ, l'UQAR appuie directement ou indirectement ses chercheurs. Ils peuvent compter sur le soutien financier aux infrastructures des regroupements, sur les contributions du Fonds institutionnel de recherche (FIR), dont la priorité est donnée à des subventions de démarrage, et de la Fondation de l'UQAR. S'ajoutent à cela les dégagements d'enseignement accordés pour fins de recherche ou de gestion de groupes de recherche et les bourses d'excellence octroyées aux étudiants de 2^e et 3^e cycles, qui constituent également un apport financier de soutien interne à la recherche. Au total, l'Université a contribué directement à la recherche pour plus de 2,5 M\$ au cours de l'année 1998-1999, soit 8 % de son budget de fonctionnement.

Regroupements de recherche

Actuellement, l'Université compte quatre regroupements de recherche : un institut (ISMER) deux groupes (GRIDEQ ET ETHOS) et un laboratoire de recherche institutionnels (LÉADRE).

L'ISMER

L'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), de création récente (mars 1999), est issu de la fusion humaine et matérielle du Département d'océanographie de l'UQAR et de l'INRS-Océanologie. C'est un des fleurons de la recherche et des études de cycles supérieurs au Québec et la figure de proue de l'UQAR. Ce pôle d'excellence prend appui sur la forte tradition maritime et universitaire de l'UQAR et sur la proximité du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent et représente également une porte d'accès au Grand Nord.

L'ISMER regroupe actuellement seize chercheurs, représentant les différentes disciplines océanographiques, et neuf personnes pour les services techniques et de secrétariat, auxquels s'ajoutent du personnel occasionnel et des chercheurs postdoctoraux. On compte aussi une vingtaine de chercheurs associés, dont certaines subventions contribuent directement à la recherche de l'Institut. L'ISMER est à la tête d'un consortium, regroupant cinq institutions québécoises, constitué en vue de l'achat d'un nouveau navire de recherche, grâce à une subvention de 9,9 M\$ provenant de la FCI et du ministère de l'Éducation du Québec.

La recherche est axée sur l'étude du fonctionnement des écosystèmes côtiers et débouche sur des champs d'application interdisciplinaires (comme l'écotoxicologie, l'évolution des littoraux, l'aquaculture, les études d'impact, etc.), possibles grâce à la multidisciplinarité de l'équipe.

L'ISMER a la responsabilité des programmes d'études supérieures en océanographie qui se caractérisent par leur approche multidisciplinaire et qui visent à former des personnes aptes à comprendre la dynamique du système marin et à participer au développement des ressources aquatiques. La Maîtrise en océanographie, unique au Québec, a vu le jour en 1973, suivie par un Doctorat, en 1982. Les universités Laval et

McGill se sont jointes à ce programme de doctorat en 1999. Les programmes accueillent des étudiants de divers secteurs disciplinaires et leurs travaux sont intégrés aux programmes de recherche existant à l'ISMER. En 1999, on comptait 32 étudiants en Maîtrise et 17 au Doctorat, d'origines aussi diverses que le Canada, la France, l'Afrique ou l'Amérique Latine.

LE GRIDEQ

Le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), fondé en 1974 par le Département des sciences humaines, est historiquement le plus ancien groupe de recherche à l'UQAR et répond au deuxième axe prioritaire donné à l'Université lors de sa création. Il est formé de neuf membres réguliers, appartenant à différents champs des sciences humaines de l'UQAR (sociologie, histoire, géographie), six chercheurs associés, un agent de recherche/documentaliste et deux secrétaires. Son fonctionnement s'apparente à celui d'un organisme coopératif.

Les travaux effectués par le GRIDEQ concernent l'analyse des processus de structuration des réalités humaines et sociales territorialisées et des dynamiques de développement régional. Ils sont divisés en cinq grands chantiers : structures productives et sociales des régions; cultures, identités et régionalismes; mouvements sociaux et développement endogène; analyse de politiques et programmes publics concernant le développement local et régional; épistémologie des théories et méthodes de construction des connaissances portant sur le développement régional. Le groupe est doté d'un organe de publication et d'un centre de documentation.

Le GRIDEQ encadre la Maîtrise en développement régional qui a été créée en 1978 et a été complétée en 1996 par un programme de Doctorat, offert en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi. En 1999, il y avait 26 étudiants en Maîtrise et 8 au Doctorat. Ils proviennent aussi bien du Québec que de l'étranger.

ÉTHOS

Le groupe ETHOS a vu le jour en 1980 et a donné à l'UQAR le leadership dans la recherche en éthique au Québec. Son orientation est de type inter- et pluridisciplinaire. Le groupe ETHOS a voulu favoriser un plus grand rayonnement de ses activités en créant, en 1999, l'Institut de recherche sur l'éthique et la régulation sociale. L'Institut regroupe près de trente chercheurs de niveau national et international. L'Institut et ETHOS innove en situant largement la problématique de l'éthique dans le vaste champ des sciences humaines et sociales et en faisant se conjuguer les études sur l'éthique proprement dite à celle sur la régulation sociale.

La recherche s'appuie sur la Maîtrise en éthique qui est un programme unique au Québec. Son effectif étudiant (32 en 1999) provient de nombreuses disciplines universitaires ainsi que de divers milieux professionnels du Québec et de l'étranger.

LE LÉADRE

Fonctionnant depuis 1994, le Laboratoire d'étude et d'action pour le développement de la recherche en éducation (LÉADRE), rattaché au Département des sciences de l'éducation, est la plus jeune unité de recherche. Il regroupe sept chercheurs de l'UQAR, ainsi que des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, des étudiants et des professionnels et il bénéficie du support du personnel de soutien.

Le LÉADRE conduit et encourage des travaux en éducation portant sur la réussite scolaire et la profession enseignante, sur la didactique du français et sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits des enfants. Plus spécifiquement, le Laboratoire poursuit les objectifs suivants : favoriser et développer la recherche scientifique en éducation; expérimenter de nouvelles stratégies de recherche et d'intervention et développer de nouveaux instruments de collecte de données; offrir aux étudiants gradués un lieu d'encadrement et de support à leurs activités de recherche; stimuler la production et la diffusion des travaux réalisés par les membres du groupe. Les chercheurs ont, entre autres, travaillé sur les questions du décrochage scolaire et de l'hyperactivité des élèves.

Les chercheurs du LÉADRE collaborent étroitement à la Maîtrise et au Doctorat en éducation (offert en collaboration avec l'UQAM). Ces programmes visent à la recherche de solutions de problèmes théoriques et pratiques, reliés au vécu professionnel ou à des domaines particuliers du savoir éducationnel. Ces programmes visent aussi une approche interventionnelle de type interdisciplinaire. En 1999, on comptait 26 étudiants en maîtrise et 5 au doctorat.

La présence de groupes formellement structurés à l'UQAR n'exclut pas celle de chercheurs travaillant en équipe et qui constituent également des champs de forces considérables.

BIOLOGIE

Le Département de biologie, chimie et sciences de la santé, grâce à la cohésion des membres de la section de biologie, a tracé une voie originale de l'écologie appliquée en développant un champ de formation et de recherche en Gestion de la faune et de ses habitats. Ce champ répond aux différents besoins exprimés dans l'utilisation durable de l'environnement naturel, terrestre et aquatique en intégrant la dimension humaine. Une jeune équipe a été constituée autour de ce thème, cinq professeurs ayant été recrutés au cours de sept dernières années. La plupart des professeurs de biologie du Département travaillent dans ce secteur et les subventions de recherche accordées à ces professeurs témoignent de la vitalité et du dynamisme de cette équipe.

La Maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats a été créée en 1995. Un doctorat en environnement vient d'être mis en place en 1999 et est offert en collaboration avec l'UQAM. Aux travaux de l'équipe participent plus de 50 étudiants gradués, dont 39 à la maîtrise ou au doctorat.

ÉCONOMIE ET GESTION

Des professeurs du Département d'économie et gestion s'intéressent depuis une vingtaine d'année à la question des ressources maritimes. Ils se retrouvent dans le cadre d'une Maîtrise en Gestion des ressources maritimes unique dans la francophonie et qui est appuyée par un programme de bourses de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Si les recherches se sont continuellement poursuivies dans ce domaine, elles restent encore relativement éclatées, mais constituent le volet humain des sciences de la mer.

Dans ce même département, la question de la gestion des personnes en milieu de travail, consolidée autour d'un programme de Maîtrise, paraît prometteuse. De même, portée par une équipe dynamique, la Maîtrise en gestion de projet semble être un créneau porteur.

LETTRES

Élément du patrimoine de base de l'UQAR, le Département des lettres regroupe huit professeurs chercheurs reconnus sur la scène littéraire. Bien que la recherche individuelle subsiste parallèlement, plus d'un quart des chercheurs du département est subventionné par les grands organismes pourvoyeurs. Le département dispose d'un programme de Maîtrise en études littéraires depuis 1983 (30 étudiants en 1999). D'abord extension de l'UQTR, celui-ci sera dès l'automne 2000 un programme conjoint avec l'UQTR et l'UQAC. Un programme de doctorat conjoint est actuellement en chantier avec pour horizon 2002. Plusieurs chercheurs travaillent en collaboration avec des groupes externes de recherche (Université Laval (CRÉLIQ), UQAM) et emploient et forment des étudiants à la recherche dans les grands champs du discours critique, de la création littéraire, de la théorie des genres et des problématiques de l'énonciation.

MATHÉMATIQUE, INFORMATIQUE ET GÉNIE

En 1994, a été créé le Département de mathématique, informatique et génie pour accueillir le Baccalauréat en génie des systèmes électromécaniques, implanté à cette époque et qui vient d'être complété par une Maîtrise en ingénierie. Le développement en matière d'industrie énergétique éolienne, dans le cadre des activités du Groupe de recherche en ingénierie des systèmes mécanique-électriques en cours de structuration (en relation avec l'Université du Québec à Chicoutimi) offre ici des perspectives intéressantes.

L'interdisciplinarité et l'ouverture au milieu

La participation des chercheurs à des réseaux et à des équipes interuniversitaires favorisant la circulation du savoir et contribuant à l'enrichissement de la formation des étudiants, la collaboration interdisciplinaire et interuniversitaire est pour l'UQAR un moyen stratégique qui, en plus de lui assurer une masse critique nécessaire, améliore sa position concurrentielle.

La petite taille de l'Université favorise les interconnexions entre chercheurs de différents départements. De même, le développement de nouveaux programmes fait ressortir des connivences ou des zones d'intervention possibles qui sollicitent les collaborations interinstitutionnelles en formation et en recherche. En ce sens, le partenariat entre l'UQAR et le nouvel Institut d'éthique et de régulation sociale est exemplaire dans par le vaste éventail d'interconnexions qu'il ouvre. On rappellera aussi les nombreux programmes conjoints qui unissent, de constituante à constituante ou simultanément, l'UQAR, l'UQAM, l'UQAC et l'UQTR.

Enfin, par sa politique des « professeurs associés », qui proviennent de diverses institutions canadiennes et étrangères, l'UQAR a pu ancrer de solides collaborations et élargir son bassin d'expertise à la fois pour ses programmes de recherche et pour ses étudiants aux études supérieures. Sans oublier les échanges et ententes avec de nombreux instituts de recherche à l'étranger (France, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Allemagne, Angleterre, USA, Argentine, Venezuela, etc.).

3. Programmation du développement de la recherche

3.1. Orientations et objectifs

Réaffirmant globalement la vocation générale de l'Université dans le cadre du mandat Réseau des Universités du Québec, les deux principales orientations du *Plan stratégique de recherche de l'UQAR* visent à :

- renforcer dans ses secteurs clés la symbiose des finalités de la recherche et de la formation en recherche en vue d'assurer le relais dans l'avancement et le transfert des connaissances pour le progrès et le bien-être de la société;
- conserver un équilibre entre les deux grands champs du savoir – sciences de la nature et sciences humaines – dont relèvent ses deux secteurs clés et développer leurs interactions.

Les orientations du *Plan stratégique de recherche de l'UQAR* s'appuient sur une série de constats, fondés à la fois sur la structuration des activités et sur les performances indiquées par les financement externes. On peut ainsi distinguer trois niveaux dans les activités de recherche à l'UQAR :

- Des pôles dominants avec une place confirmée et un leadership affirmé dans leur domaine respectif (Océanographie, Développement régional);
- Des secteurs plus récemment structurés ou restructurés, dont l'émergence, ou la ré-émergence, permet d'anticiper un rôle majeur dans un avenir proche (Éthique, Gestion de la faune et de ses habitats, Éducation);
- Des secteurs où les activités de recherche peuvent être importantes, et parfois ancrées depuis de nombreuses années, mais encore insuffisamment structurées pour constituer des pôles de recherche; ces secteurs peuvent être qualifiés d'émergents (Lettres, Économie et gestion, Ressources maritimes, Génie).

En ce sens, ses objectifs principaux et les actions reliées à ces objectifs seront de :

- 1) renforcer le leadership de l'UQAR dans les secteurs d'excellence qui constituent son patrimoine de base et sur lesquels elle a établi sa spécificité :
 - a) renforcer les sciences de la mer en appuyant l'ISMER dans son développement; à terme, l'aider à élargir ses champs d'intervention;
 - b) renforcer le pôle en développement régional, notamment en renforçant la capacité de recherche du GRIDEQ et en soutenant l'interdisciplinarité;
- 2) permettre aux pôles émergents nouvellement structurés ou restructurés de :
 - a) consolider le secteur de l'éthique en ancrant solidement sa structure; appuyer ses initiatives d'élargissement de ses champs de recherche et d'intervention;
 - b) consolider le secteur des sciences environnementales en prenant comme point d'appui les travaux en Gestion de la faune et de ses habitats; appuyer l'intégration ou l'interconnexion des disciplines impliquées;
 - c) consolider les recherches en sciences de l'éducation, en considérant le LÉADRE comme levier; appuyer l'interdisciplinarité.
- 3) appuyer la structuration des activités de recherche des secteurs en cours d'émergence à divers degrés (lettres, ingénierie, affaires maritimes et économie et gestion). L'UQAR encouragera et aidera les chercheurs concernés à cibler et structurer des champs de recherche et appuiera les initiatives les plus prometteuses.

3.2. Les chaires en recherche

L'UQAR entend requérir le soutien du Programme des chaires de recherche du Canada pour appuyer les secteurs d'excellence et les secteurs émergents déjà structurés ou restructurés qui font l'objet de ses objectifs 1 et 2, persuadée que la dynamique qui résultera de l'apport de cette reconnaissance ne saurait qu'avoir un effet d'émulation sur les secteurs en voie d'émergence.

Dans le respect de ses orientations, le plan de répartition des six chaires qui lui ont été allouées est le suivant : d'une part deux chaires senior respectivement dans le domaine des sciences de la mer et du développement régional et, d'autre part, quatre chaires junior équitablement réparties entre sciences de la nature et sciences humaines.

L'attribution des chaires se justifie de la façon suivante : les chaires de niveau I seront offertes en priorité à des chercheurs expérimentés («seniors») dont la contribution exceptionnelle à la structuration et au rayonnement des deux secteurs de pointe de l'UQAR est telle que, pour continuer à bénéficier de leur expertise et de leur réputation hors pair au niveau mondial, il est impératif de les retenir sur place en leur donnant un environnement de travail optimal. Dans le contexte qui est le nôtre, cela signifie avant tout consacrer les fonds octroyés à renforcer l'équipe du chercheur titulaire en termes de ressources humaines et d'équipement. Le «recentrement» que susciteront ces chaires contribuera ainsi à l'intensification des activités de recherche dans les domaines concernés et créera un effet structurant favorable à la rétention des chercheurs ainsi qu'à l'attraction de chercheurs étrangers de haut calibre.

Destinées à donner les moyens de développer leur potentiel à de jeunes chercheurs reconnus dans leur domaine et déjà aguerris au travail d'équipe, les chaires de niveau II devraient permettre de recruter à l'extérieur de nouvelles ressources d'envergure. Ces quatre chaires se répartiraient, selon le principe d'équilibre entre sciences de la nature et sciences humaines que recherche l'UQAR, entre les sciences de la mer et la biologie de conservation d'une part, puis entre le développement régional et l'éthique d'autre part.

Les chaires de niveau I

Il s'agira donc, pour les chaires de niveau I, d'une chaire en Écotoxicologie moléculaire et chimie environnementale des milieux froids et d'une chaire en Développement rural. La première confirme une recherche de pointe en plein essor dans un domaine déjà bien en vue; en raison de son immersion dans le milieu concerné et du support du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ), la seconde constituera un véritable observatoire de la ruralité et des collectivités rurales en plus d'un laboratoire de la Nouvelle économie rurale et des défis et enjeux qui s'y rattachent. Elle mettra ainsi en lumière l'intérêt accordé aux actions à portée régionale.

Les chaires de niveau II

1 - Ouvrir une chaire en Biologie de la conservation s'inscrit dans la logique environnementale qui a toujours guidé les choix de l'UQAR. Sa thématique générale favorisera une intégration accrue de l'effort de recherche de l'équipe actuelle qui s'intéresse sur le plan fondamental au développement des connaissances sur la structure et les fonctions du vivant, de l'échelle moléculaire à celle du paysage. Sa programmation de recherche tend à s'identifier à la conservation et au développement durable des ressources biologiques régionales (ressources forestières et aquatiques en particulier).

2 - L'aquaculture est déjà fortement implantée à l'ISMER qui dispose d'une infrastructure de qualité (station aquicole de Pointe-au-Père) et entretient des relations privilégiées avec l'Institut Maurice-Lamontagne et le MAPAQ. Une chaire junior reliée au domaine de l'aquaculture permettra de renforcer les travaux dans ce champ d'application. Les compétences requises en écophysiologie pourront aussi être intégrées dans d'autres recherches en cours à l'ISMER.

3 - En plus de sanctionner la vision à long terme et la cohérence de l'UQAR, pionnière et leader en ce domaine, la création d'une chaire en Éthique va dans le sens des préoccupations liées au développement durable, au respect des valeurs sociétales et des recommandations de la *Politique scientifique du Québec* selon lesquelles «Le Québec doit se donner les moyens de faire face aux défis éthiques associés à la science et à la technologie» (MRST, juin 2000, p. 56). L'orientation

pluridisciplinaire de l'éthique garantit le rôle fédérateur qu'elle a à jouer dans l'intégration des savoirs : «renforcer, dans les universités, la formation éthique des étudiants et étudiantes dans l'ensemble des disciplines» (MRST, juin 2000, p. 57) et les enjeux liés à la mondialisation et au développement durable renforcent incontestablement sa pertinence. Cette chaire permettra à l'UQAR non seulement de poursuivre et consolider le développement d'une discipline d'intérêt général axée sur l'humain, mais également d'élargir son potentiel de rayonnement social et intellectuel.

4 - Octroyer une chaire de niveau II en développement régional permettra de véritablement renforcer ce pôle d'excellence. On visera ici à rehausser le niveau d'interdisciplinarité du GRIDEQ. Le titulaire devra donc nécessairement faire le pont entre l'innovation sociale et la gouvernance, deux champs déjà bien couverts par ce groupe, et d'autres aspects du développement insistant entre autres sur le transfert aux milieux de pratique et aux organisations.

Ainsi les chaires seront-elles réparties comme suit (la numérotation indique l'ordre chronologique de création) :

Chaires	Disciplines	
	Sciences de la nature	Sciences humaines
Niveau I (Senior)	1) Sciences de la mer	5) Développement régional
Niveau II (Junior)	1) Biologie de la conservation 4) Sciences de la mer	3) Développement régional 6) Éthique

3.3. Plan d'action

Le plan d'action se fonde d'une part sur les objectifs et actions annoncées précédemment, et sur le calendrier d'attribution des six chaires annoncées pour l'UQAR.

Le tableau suivant résume le calendrier de répartition des chaires par secteur ainsi que les points forts qui justifient les secteurs choisis.

Calendrier et points forts

Années	Senior	Junior
2000-2001	☐ Chaire en Sciences de la mer (Écotoxicologie moléculaire et chimie environnementale des milieux froids) - ISMER (institut) - Maître d'œuvre du doctorat conjoint avec Université Laval et Mc Gill	☐ Chaire en Biologie de la conservation (titre provisoire) - Biologie, chimie et sciences de la santé (département) - Doctorat en environnement (UQAM)
2001-2002		☐ Chaire en Développement régional (titre à préciser) - GRIDEQ (groupe) - Doctorat conjoint en développement régional (UQAC)
2002-2003		☐ Chaire en Sciences de la mer (Aquaculture) - ISMER (institut) - Maître d'œuvre du doctorat conjoint avec Université Laval et Mc Gill
2003-2004	☐ Chaire en Développement rural (Développement des régions rurales) - GRIDEQ (groupe) - Doctorat conjoint en développement régional (UQAC)	
2004-2005		☐ Chaire en Éthique (titre à préciser) - Groupe ÉTHOS - Institut d'éthique et de régulation sociale - Programme de maîtrise unique (le 1 ^{er} au pays)

Projets d'action suggérés (exemples)

En plus des moyens énoncés pour consolider l'excellence de la recherche (consolidation des domaines établis, conditions favorables au recrutement de jeunes chercheurs, renforcement de la convergence des collaborations intra-institutionnelles, etc.), l'UQAR

explore d'autres formes de support et d'encouragement financier direct ou indirect destinées à la mise en valeur des produits de la recherche (diffusion des résultats auprès du public et des entreprises, aide au dépôt de brevets, etc.), un appui stratégique et logistique pour la recherche de financement privé (fonds de développement de la recherche destiné à l'analyse d'opportunités), un budget destiné à l'accueil des nouveaux chercheurs et à la mise en valeur de la recherche («Semaine ou forum de la recherche»).

Utilisation des fonds

Deux types de financement sont prévus : d'une part une subvention directe aux chaires elles-mêmes et d'autre part une subvention d'équipement. Les fonds octroyés dans le premier cas doivent être utilisés pour dynamiser l'environnement intellectuel de la chaire. La priorité sera donc un investissement dans les ressources humaines.

Pour les chaires de niveau I, l'UQAR a décidé de favoriser des professeurs confirmés déjà en place, ce qui signifie qu'un montant d'argent correspondant au salaire actuel sera dégagé. Un nouveau chercheur pourra ainsi être engagé au sein du groupe. Par ailleurs trois niveaux d'utilisation des fonds sont envisagés : un programme de bourses d'excellence pour des étudiants au Doctorat; un programme de bourses postdoctorales et un programme favorisant à la fois l'accroissement des échanges avec l'extérieur (stages dans des laboratoires extérieurs, séjours de chercheurs invités) et la diffusion des connaissances (publications, conférences, etc.).

Dans le cas des chaires de niveau II, on recherchera à engager des jeunes chercheurs prometteurs et une grande part des fonds sera allouée en salaire; les montants subsidiaires serviront dans des programmes similaires à ceux de niveau I ainsi que pour répondre à des besoins en matière d'installation et d'équipement.

Dans les deux cas, une certaine flexibilité est requise pour permettre de répondre à des besoins spécifiques ou à des occasions particulières. Une répartition précise des fonds serait donc illusoire. Les rapports d'activité prévus permettront de s'assurer de la justesse et de l'efficacité des dépenses. Dans le cas des fonds spéciaux d'équipement, les montants attribués seront essentiellement consacrés à la mise à niveau des laboratoires existants en équipement de pointe.

Évaluation de l'atteinte des objectifs :

Les exigences légitimes de transparence émanant de la société et des gouvernements justifient la mise en place et l'application de mécanismes d'évaluation pertinents. Les objectifs définis dans le cadre de l'identification des cibles par chaque domaine concerné doivent être traduisibles sous forme d'indicateurs objectivement vérifiables. Les paramètres que l'université met en place pour ses contrats de performance pourront être utiles en ce sens.

Les études quantitatives et qualitatives portant sur les tâches, l'état de l'offre de formation, l'évolution des clientèles, les mesures déployées pour le recrutement de ces clientèles, les coûts administratifs de la formation et de la recherche sont autant de moyens de vérifier l'adéquation des mesures prises aux objectifs. Le vice-rectorat à la formation et à la recherche demandera à chacun des secteurs de produire un programme scientifique détaillé et aux responsables administratifs des chaires de fournir des rapports d'étape réguliers. Le suivi des performances dans les concours auprès des grands organismes subventionnaires ainsi qu'auprès des commanditaires sera sanctionné par des rapports de production faisant état des résultats obtenus servant à situer l'institution par rapports aux normes des établissements de taille comparable. Selon le domaine, il s'agira de réalisations concrètes reconnues dans le domaine public ou de publications et de manifestations soumises à l'évaluation des pairs (colloques en ligne, etc.). La diffusion des résultats auprès des organismes externes ou privés œuvrant dans les mêmes domaines de compétence sera soumise à une évaluation externe. Cela signifie la mise sur pied d'une infrastructure de diffusion et de communication adaptée relevant du vice-recteur à la formation et à la recherche.

Pour conclure, nous sommes convaincus que, par leur action mobilisatrice et structurante, les ressources mises en œuvre permettront à l'UQAR de participer activement – en tant qu'institution éducatrice, innovatrice et solidaire de son milieu – à la «révolution scientifique» et de contribuer dans la mesure de ses moyens à l'économie du savoir.

